


Vol. 19 No. 08 | Edmonton, mercredi le 8 mai 1985 | 20 pages | 0.50

**La pensée de la semaine**

*La nature nous fournit tout ce dont nous avons besoin, mais notre nature en veut toujours davantage.*

Gabriel Paradis

# Les deux principaux porte-parole du groupe Bugnet quittent l'Alberta

par Yves Lavertu

EDMONTON- Les deux chefs de file du regroupement Bugnet visant la contestation judiciaire de la Loi scolaire albertaine quitteront la province d'ici quelques semaines.

Invoquant des motifs de carrière, M. Jean-Claude Mahé et Mme Angéline Martel viennent de prendre la décision suite à la nomination de M. Mahé au poste du chef de cabinet du commissaire à l'ONF à Montréal.

La nouvelle qui constitue une surprise voire pour certains un choc survient près de trois semaines seulement après la fin des audiences du procès dont ceux-ci avaient été les principaux instigateurs.

Rejoint par téléphone à son bureau à l'ONF à Edmonton, M. Mahé a voulu dédramatiser la situation. "Il ne faut pas croire que tout va maintenant s'écrouler" affirme-t-il. Selon ce dernier, Mme Martel et lui-même se sont engagés à "poursuivre l'action de Bugnet" jusqu'à la Cour Suprême si cela est nécessaire.

De Montréal, ceux-ci comptent ainsi manoeuvrer afin par exemple de nourrir des contacts réguliers avec les "personnes-clés" impliquées dans le dossier Bugnet en Alberta. De plus, M. Mahé se dit assuré d'une "relève" au sein du groupe afin de reprendre ici en Alberta le flambeau face aux suites à donner au procès dont la décision n'a pas encore été rendue.

Par ailleurs, M. Mahé se déclare confiant dans la bonne marche future de l'action Bugnet puisque celle-ci repose dorénavant sur de meilleures assises au plan juridique. Selon lui, l'affaire est solidement entre les mains des avocats et ce sont principalement eux dorénavant qui seront amenés à occuper les devants de la scène dans l'éventualité de futures étapes dans cette contestation judiciaire.

Enfin, M. Mahé admet que la décision a pris l'allure d'un déchirement. "Mais on ne choisit pas le temps où ces occasions se présentent" a-t-il ajouté.

**Le rôle de l'ACFA**

Interrogé, sur la place que l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) serait amenée à jouer dans l'éventualité où l'organisme de parents deviendrait moribond, Jean-Claude Mahé a clairement indiqué qu'il n'est pas du tout question que l'ACFA "s'approprie la cause". Cela est de plus, techniquement infaisable, affirme-t-il.

Selon lui, des démarches sont actuellement entreprises auprès du Secrétariat d'Etat à Edmonton afin d'obtenir une part de financement pour l'Association Bugnet. La contribution du Programme des communautés de langue officielle de l'organisme fédéral n'irait cependant pas au financement d'une poursuite judiciaire en appel.

Jean-Claude Mahé escompte plutôt défrayer les coûts d'une contestation judiciaire en Cour d'Appel grâce à une promesse faite par l'ancien secrétaire d'Etat Serge Loyal en 1983. Celui-ci avait alors assuré le groupe d'une somme de 30,000$ si la cause se hissait en appel. Cependant, on ne sait plus très bien depuis le récent changement de gouvernement à Ottawa quelle est l'actuelle position de l'organisme fédéral à ce sujet.

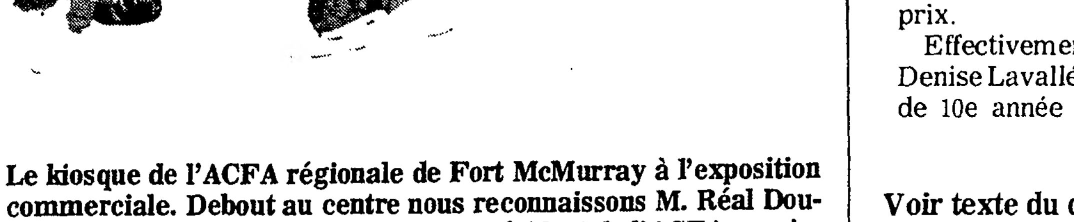
**Désarconné mais non démantelé**

Rejoint pour obtenir sa réaction face à la nouvelle situation, M. Paul Dubé, parent impliqué dans l'action Bugnet mais non affilié à l'association de même nom a admis que ces deux départs portent un sérieux coup au groupe. "Jean-Claude et Angéline sont le coeur et la tête de cette action... Sans eux, il n'y aurait pas eu d'action Bugnet" a-t-il affirmé.

**Voir scénarios page 2.**




*Page spéciale sur la Fête des mères de la part du Café Show de radio CHFA et La Brasserie - p.11*



**Le kiosque de l'ACFA régionale de Fort McMurray à l'exposition commerciale. Debout au centre nous reconnaissons M. Réal Doucet, président de la Régionale et vice-président de l'ACFA provinciale. Voir photo-reportage en page 10.**

**A l'école Picard:**

# Concours oratoire qui en a surpris plusieurs

par Paul Denis

Surpris non seulement par la quantité des participants, (presque toute l'école), non plus par la qualité indiscutable des douze finalistes, mais plus encore par l'annonce qu'une élève de 10e année ait remporté le premier prix.

Effectivement, Mlle Denise Lavallée élève de 10e année a remporté toutes les honneurs lors du concours oratoire qui s'est déroulé à l'école J. H. Picard d'Edmonton mercredi 24 avril dernier.

Des mentions honorables sont allées à Monique Breault et Collain Douglas.

Un des juges Mme France Levasseur-Ouimet s'est adresée aux étudiants pour les féliciter et aussi pour valoriser justement la parole publique. C'est "... d'abord et avant tout un geste de communication. Or il n'y a rien de plus important au monde que de pouvoir se dire, s'expliquer, s'exprimer, parler de ce qui est important pour nous, défendre ce auquel on croit".

**Voir texte du discours de Denise Lavallée intitulée "Les Rêves" en page 6**

# Le Franco Provincial

## scénarios possibles suite de la page 1

M. Dubé qui est vu par certains comme pouvant assurer le relais dans le leadership laissé vacant à Edmonton s'est dit prêt à continuer l'action de Bugnet comme auparavant. Celui-ci souligne qu'une "grande part du travail est faite", que les avocats ont le dossier bien en mains et que dans ces circonstances les rôles de Jean-Claude Mahé et Angéline Martel deviennent moins indispensables.

Selon M. Dubé, une des possibilités pour combler le vide laissé par les artisans de la contestation Bugnet est d'ouvrir largement les portes de l'Association Bugnet à de nouveaux membres.

**Peu de scénarios possibles**

Interrogé sur les perspectives d'intervention de l'ACFA comme organisme codemandeur en Cour d'Appel afin de prêter main forte au groupe Bugnet, le professeur de droit constitutionnel de l'université de Moncton M. Pierre Foucher a expliqué que ce scénario est pratiquement impossible à envisager. On ne peut au niveau juridique, explique-t-il, passer du statut d'Amicus Curiae à celui de co-demandeur.

Bien qu'il existe une mince possibilité pour l'ACFA de faire appel de la cause en tant qu'intervenant, cette situation placerait l'organisme et le groupe Bugnet dans une situation plus qu'inconfortable. Dans un tel cas, même à son corps, défendant, le groupe Bugnet pourrait alors être sommé d'être demandeur et se présenter à nouveau devant les tribunaux sans l'avoir réellement choisi.



*M. Alain Nogue du Conseil scolaire catholique du Lakeland et membre de l'exécutif de l'ACFA était l'un des orateur invités dans le cadre de l'ouverture le 3 mai du congrès de l'association "Canadian Parents For French" à Edmonton. M. Nogue a principalement réitéré à l'organisme qui promouvoit en Alberta l'expansion des programmes d'immersion qu'il existe dans la définition, des différences fondamentales entre ce qu'ils ont à coeur et les programmes scolaires francophones.*

# Robert Cyr ouvre son nouveau studio de mode pour homme

**par Paul Denis**

Depuis déjà un peu plus de trois mois Robert Cyr, tailleur et dessinateur bien connu dans la communauté franco-albertaine, a ouvert son nouveau studio de mode pour homme à l'angle de la 107e avenue et la 142e rue à Edmonton.

Plus spacieux et plus moderne que son ancien studio, les clients habituels et les clients potentiels ne manqueront pas de remarquer et d'être impressionnés par la quantité de tissu à leur disposition. Un premier coup d'oeil ne laisse aucun doute, on n'est pas chez le barbier, mais bel et bien chez Robert Cyr tailleur et dessinateur dont la réputation n'est plus à faire.

C'est justement la quantité de tissu, ainsi que la qualité, qui poussent les hommes à venir chez Robert. Ils ont l'embarras du choix, tant du côté qualité de matériel que du côté prix, sans oublier le style du vêtement.

Robert confectionne toutes sortes de vêtements pour homme en commencant par le complet traditionnel jusqu'au "Tuxedo" en passant par le veston sport, le pantalon et même le paletot.

Pourquoi aller chez un tailleur quand on peut acheter ce dont on a besoin pour moins cher dans les centres d'achat? Robert Cyr n'hésite pas un seul instant pour donner sa réponse.

D'abord il offre un vaste choix de tissu, au-delà de 5,000 tissus, provenant des meilleurs tisserands d'Europe et d'Amérique.

"Je réponds aux besoins du client, de dire Robert, le style du vêtement est adapté pour rencontrer les bons désirs de chacun. Je peux faire un complet style 1925 ou style Western".

Evidemment tout est fait à la maison et sur mesure. Même les boutons reçoivent une attention particulière et là aussi il y en a pour tous les goûts.

Les prix varient énormément avec la qualité du tissu et le montant de travail exigé, allant de 450$ jusqu'à 2000$ pour un complet et de 90$ à 395$ pour un pantalon de qualité.

"L'habit ne fait pas le moine, mais a aide" comme dirait l'autre. D'après Robert Cyr, un complet qui fait comme un gant et qui paraît bien donne au porteur un degré de plus de confiance en lui-même. C'est peut-être psychologique mais c'est absolument vrai. Quelqu'un qui se sent bien dans son complet, se sent mieux dans sa peau.

Le mieux à faire c'est d'aller voir Robert à son studio de mode sur la 107e avenue et 142e rue, il sera très heureux de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions. Après tout la fête des pères n'est pas loin.



**Robert oeuvrant dans son atelier.**



**Robert prend les mesures d'un client M. Georges Morin. Robert confectionne toutes sortes de vêtements pour hommes.**

# Le Franco Provincial

# Les troubles financiers: comment s'en sortir

**par Paul Denis**

Comment se fait-il que je n'arrive pas à rejoindre les deux bouts à la fin du mois? Pourquoi est-ce que je ne réussis jamais à mettre un peu d'argent de côté? Comment vais-je faire pour payer mes dettes?

Autant de question et bien d'autres encore que les gens se posent de nos jours, surtout depuis que la récession a fait ses ravages et que les coûts de la vie ont atteint des niveaux ridicules.

Mais il ne faut pas désespérer, il y a en Alberta un ministère qui existe pour apporter une aide précieuse à ceux et celles qui en ont besoin et qui en font la demande (car il faut demander).

Selon Mme Lynn Wight, directrice du secteur information éducationnelle du "Consumer and Corporate Affairs, bureau régional d'Edmonton, l'objectif de ce ministère est double: 1) aider aux gens à se sortir eux-mêmes d'en dessous de leurs dettes. 2)aider aux gens à faire une planification financière qui justement leur permettra d'éviter les troubles.

Déjà c'est par milliers que viennent les gens chercher une aide précieuse et combien utile. La plupart n'ont pas de troubles financiers extrêmement sérieux, mais cherchent cependant à améliorer leur sort pour différentes raisons. Certains veulent savoir comment épargner un peu d'argent, d'autres n'arrivent pas à rejoindre les deux bouts à la fin du mois même si les revenus sont assez bons.

D'autres encore pensent commencer une famille et doivent passer de deux salaires à un salaire. Ils veulent donc savoir si c'est possible et dans quelles conditions. Certains ont l'avantage de deux salaires et n'arrivent pourtant pas à accumuler des biens durables.

Il y a aussi les gens qui doivent vivre d'un emploi à l'autre, ou qui travaillent des semaines écourtées ou qui, pour différentes raisons, subissent une baisse considérable de revenu.

Tous ces gens obtiennent de l'aide technique du "Consumer and Corporate Affairs" de l'Alberta. Cette aide, faut-il le répéter, est une aide technique. Ce n'est pas le ministère qui paye les dettes du consommateur. C'est lui-même à l'aide des conseils reçus du ministère.

"Une once de prévention vaut une livre du cure". C'est pourquoi le ministère a mis sur pied un programme d'éducation accompagné d'une impressionnante trousse d'information. A l'aide de ces cours en planification financière, le couple peut mieux prévoir pour l'avenir et peut même se fixer des objectifs précis avec la quasi certitude de les atteindre.

Tout dépend en fin de compte, de la personne. Aucun programme ne peut marcher seul. Il faut évidemment y mettre du sien, avoir un peu de discipline et de volonté.

Pour obtenir plus d'information au sujet de ce service il suffit de communiquer avec le bureau du "Consumer and Corporate Affairs" le plus proche de chez-vous ou demander à l'opérateur/trice le "right number" du gouvernement de l'Alberta, si vous demeurez loin d'un bureau de ce ministère. Ces bureaux régionaux du "Consumer and Corporate Affairs" sont:

**Calgary**
**253-0909**
301 Centre 70
7015 Macleod Trail Sud

**Edmonton**
**427-5782**
3e étage Capilano Centre
9945-50e rue

**Fort McMurray**
**743-7231**
Fort McMurray Provincial Building
5e étage West Tower
9915 Franklin avenue

**Grande Prairie**
**538-5400**
Grande Prairie Provincial Building
10320-99e rue

**Red Deer**
**340-5241**
2e étage Provincial Building
4920-51e rue

**Lethbridge**
**329-5360**
300 Professional Building
740-4e avenue sud

**Rivière-la-Paix**
**624-6214**
Peace River Provincial Building
9621-96e avenue

*A l'échelle de l'ensemble de la francophonie hors Québec*

# Un réseau de radio communautaire pourrait être mis sur pied d'ici dix ans

**par Yves Lavertu**

EDMONTON-Le paysage des communications électroniques au sein de la francophonie hors Québec pourrait bien être transformé d'ici 10 ans si le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) donne son accord prochain à certaines modifications touchant la radiodiffusion communautaire.

Quatre organismes francophones hors-Québec viennent de prier le CRTC d'user de plus de souplesse dans la réglementation de la radio communautaire afin que ces derniers puissent entamer au plus tôt leur projet de création du premier réseau de radio du genre en langue française à l'extérieur du Québec.

Pour faire avancer le dossier, la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF), la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), la Société nationale des Acadiens (SNA) et l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) se sont ligués ensemble sous l'égide du directeur de la FJCF M. Ronald Bisson.

M. Bisson qui pilotera le dossier a fait valoir le 24 avril dernier devant le CRTC qu'il existe face aux vingt stations desservant les populations francophones à l'extérieur du Québec une grande désaffection. De façon statistique, ce peu d'intérêt se traduit par un pourcentage de 58% de ces individus ayant délaissé ses stations pour l'écoute de la radio anglaise.

Le chef de file du projet considère cependant qu'il existe tout de même un besoin pour une plus grande diversité dans la programmation des stations francophones à l'extérieur du Québec. La radio communautaire "plus près des gens" peut selon lui combler ce vide.

A l'heure actuelle, il existe en Acadie, en Ontario et au Manitoba certains projets e radiodiffusion qui contribuent à "défricher" le terrain sur ce domaine. Les promoteurs du dossier à l'échelon national entendent ainsi soutenir le travail de ces groupes dans l'implantation de stations FM de type communautaire. Les dirigeants estiment par ailleurs que le CRTC pourrait être saisi de plusieurs demandes de permis dès l'hiver prochain.

Les artisans du projet avec à sa tête M. Bisson croient que ce sont les jeunes francophones qui devront avoir les rênes du dossier. Cependant, les différentes radios communautaires devront desservir l'ensemble d'un public-cible francophone.

Interrogé sur la question en rapport avec le contexte albertain, le principal intéressé, le directeur général de l'organisme jeunesse "Francophonie Jeunesse de l'Alberta" (FJA) M. Edmond Laplante a indiqué qu'en raison de certaines contraintes ponctuelles, le projet serait examiné ici seulement à partir de l'automne prochain.

Selon M. Bisson, l'effort de guerre à consacrer pour voir se réaliser un projet d'une telle envergure n'est pas un obstacle majeur. Si en effet, le CRTC donne le feu vert aux requêtes présentées, ces radios pourraient alors tirer une certaine part de leurs revenus de la publicité. Cependant, les tenants du projets tablent plutôt sur les frais relativement peu onéreux qu'entraîne la mise en opération d'un média communautaire.

En marge des démarches auprès du CRTC, les promoteurs du projet ont par ailleurs fait des représentations auprès du ministère fédéral des Communications, du Secrétariat d'Etat et du gouvernement du Québec. Le gouvernement québécois a ainsi donné son aval à une aide technique en faisant disposer d'une personne-ressource sur le dossier.

Enfin, selon les pronostics des promoteurs, le réseau de 20 stations de radio communautaire de type FM pourrait être établie d'ici dix ans à la grandeur de la francophonie canadienne hors Québec. On n'exclut pas non plus la possibilité de relier ses stations par le biais du satellite.

Pour l'instant, on souhaite, après les audiences au CRTC, pouvoir entamer le plus rapidement possible la seconde étape du projet. Celle-ci devrait conduire à l'automne ou l'hiver prochain à la demande de permis de diffusion auprès de l'organisme fédéral par deux groupes du Nouveau-Brunswick et deux de l'Ontario. On souhaite par ailleurs que le déclenchement des quatre projets dont la mise en ondes est prévue pour l'automne 86 puisse avoir un effet d'entraînement sur le reste des communautés francophones concernées.



# "Prix Grégoire 85"

**décerné au Dr. Jean Watters de la Faculté St-Jean**



Dr. Jean Watters.

Le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal a attribué le prix **GREGOIRE 85** au Dr. Jean Watters, directeur du Centre de l'éducation permanente à la Faculté Saint-Jean, University of Alberta.

Ce prix annuel d'excellence dans la recherche a été décerné au Dr Jean Watters pour sa thèse de doctorat portant sur le rôle des intervenants en formation par téléconférence.

Parmi les 21 thèses soutenues en éducation à l'Université de Montréal, celle du Dr Jean Watters a été jugée la meilleure. La sélection a été faite par un comité formé de professeur titulaires.

Dr Jean-Louis Bernard, doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal a félicité Dr Watters de la qualité de sa recherche, et a ajouté que ce travail a contribué à l'avancement de l'andragogie. Dr Watters est le premier andragogue à mériter ce prix.

L'Université de Montréal publiera, ce printemps, dans une collection particulière, le texte intégral de la dissertation du Dr Watters.



# EDITORIAL par Paul Denis

**Tous les travailleurs devraient avoir droit à un syndicat.**

# Mais quels sont les droits des syndicats?

Le 1er mai c'était la fête internationale des travailleurs, journée peu importante au Canada malheureusement.

La Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada a émis ce jour-là un communiqué défendant les droits des travailleurs(euses).

Cette commission s'attaque plus particulièrement au secteur du commerce de détail en mentionnant le conflit actuel qui oppose les travailleurs(euses) non-syndiqués(ées) à leur employeur, la compagnie de magasins à rayons Eaton.

Le premier motif qui inspire les évêques catholiques du Canada c'est l'enseignement de l'Eglise qui veut que: "... tous les travailleurs(euses) ont le droit de se regrouper en associations ou en syndicats dans le dessein de défendre leurs droits, de s'assurer de justes salaires et avantages et d'obtenir de saines conditions de travail".

Voilà un droit qui semblerait tout à fait normal et fondamental à l'existence même d'une bonne entente employeurs-employés. Alors pourquoi Eaton et d'autres compagnies s'opposent-elles à la formation d'un syndicat?

Peut-être est-ce la réputation des syndicats qui fait peur aux dirigeants de ces grandes compagnies.

Très souvent il existe une atmosphère presque malsaine dans une entreprise où il y a un syndicat. D'abord la ligne de démarcation entre employeurs et employés est tout de suite tracée très nettement. "Ce sont eux contre nous".

L'esprit d'équipe est vite remplacé par l'esprit de lutte. Comment peut-on faire bonne équipe quand il y a effectivement deux camps qui le plus souvent qu'autrement sont en opposition l'un avec l'autre?

Puis certains syndicats sont tellement forts que les compagnies n'arrivent plus à contrôler leur propre destinée. Pour rencontrer les exigeances des syndicats les compagnies se voient obligées d'augmenter les prix de leurs produits au point de ne plus pouvoir faire compétition aux autres compagnies et aux autres pays.

Les patrons ne peuvent même pas remercier les paresseux qui ont réussi à se tailler une place confortable mais qui ont cessé d'être productifs depuis déjà longtemps. La sécurité d'emploi protège même ceux qui ne le méritent pas.

Il est bon que les évêques catholiques du Canada affirment la valeur et la dignité du travail humain. Les employés doivent avoir le droit de se regrouper en associations ou en syndicats pour défendre leurs droits.

Mais les compagnies ont également le devoir de défendre leurs droits. Le problème n'existe pas d'un seul côté de la médaille employé / employeur. Les syndicats sont parfois eux-mêmes les premiers coupables des problèmes que connaissent leurs membres. Les grèves par exemple font plus souvent qu'autrement des perdants sur toute la ligne, employés, employeurs et consommateurs. Ces derniers malheureusement n'ont pas de droits ni de recours.

Tous les travailleurs(euses) devraient avoir droit à un syndicat, oui. La vraie question serait plutôt comment peut-on harmoniser davantage les relations patronat-syndicat pour que chacun des partis en cause puisse atteindre ses objectifs sans nuire à ceux des autres?

# Lettres ouvertes

**Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.**





Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

**Directeur-rédacteur: Paul Denis**

**Administration: Louise McKnight**

**Photo-composition:**
**Sylvie Beauchamp-Guillette**

**Abonnements et montage:**
**Lorelei Hironaka**

Toute correspondance doit être adressée à:
**Le Journal Franco-Albertain Ltée**
**201, 10008 - 109e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T5J 1M4**
**Téléphone: (403) 423-5672**

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881






par
Claude Cornellier

# Spor'dinaire

## Une belle victoire

Je me rapelle fort bien l'euphorie de 1972. Je commençais à peine mon secondaire V et ma mère m'avait permis de manquer l'école pour regarder la fameuse série Canada - URSS. Treize ans plus tard (presque!), je n'avais évidemment pas d'école à manquer, et je n'ai même pas eu à manquer une journée de travail pour assister à la grande finale de championnats mondiaux, mettant aux prises le Canada et la Tchécoslovaquie, puisque la rencontre était présentée à 5 heures 30 a.m., vendredi dernier.

Nos petits Canadiens ont perdu 5-3.

Du moins, c'est ce que nous avons vu ou lu dans les journaux le lendemain matin. Mais la réalité est que cette équipe constituée des meilleurs joueurs des pires équipes (est-ce mieux que les pires joueurs des meilleures équipes? sans doute) a remporté une grande victoire à Prague.

Pour démontrer ce point, il faut retourner dans le temps...

En '72, après cris, grincements de dents et grandes humiliations, l'équipe canadienne a réussi à défaire les Soviétiques pour sauvegarder l'honneur. Puis, la même équipe rouge a complètement bafoué une équipe de l'Association Mondiale de Hockey, une sorte de cirque où les clowns se promenaient en Rolls-Royce. Mais la vraie guerre de tranchée devait reprendre, sans pour autant déterminer de suprématie.

Deux des trois coupes Canada sont demeurées ici, tandis qu'un troisième allait en Union Soviétique (façon de parler: elle est demeurée ici, soulevant l'ire de tous les Victors du monde). Quant à la "coupe du défi", disputée à New York, la grosse machine soviétique a poliment massacré une de nos équipes.

Restent donc toutes les autres rencontres hors-concours où l'équilibre fut à toutes fins pratiques établi.

Les rencontres des deux dernières semaines ne voulaient rien dire pour moi, puisqu'à chaque année, les dirigeants canadiens ont envoyé une délégation résiduelle de façon à respecter leur entente internationale. Et année après année, nos porte-couleurs ont reçu gifle par-dessus gifle, au grand plaisir des équipes outre-mer et de leurs partisans.

Il est bien difficile pour quelque équipe que ce soit de réussir à assembler une formation potable avec une couple de joueurs désintéressés et fatigués, suite à un long calendrier local. Et pourtant, les Tony Tanti et compagnie y sont parvenus.

Je n'arrive pas à expliquer leurs succès et les joueurs eux-mêmes pouvaient difficilement s'expliquer. Doug Carpenter, l'instructeur-chef des Mickey Mouse du New Jersey a réussi là où tous ses prédécesseurs avaient failli. Il a convaincu les Rick Vaive, John Anderson, Dave Taylor et John Derlag qu'ils n'avaient pas le talent, la rapidité, la force ou le jeu d'ensemble des Soviétiques. En contre-partie, ils les a assurés que le système défensif alignant quatre joueurs sur la ligne bleue pouvait enrayer la machine de l'URSS, puisque cette formation n'a qu'un seul plan d'attaque. Et tout a fonctionné.

Ne nous trompons pas. La victoire canadienne face à la Tchécoslovaquie n'aurait été qu'une cerise sur le sundae. La grosse partie fut jouée contre les Russes, puisque ce sont eux qui représentent l'ennemi numéro un. Après la claque de l'automne dernier, celle-ci fait doublement mal, puisque tous, y compris les dirigeants soviétiques, savent qu'elle fut administrée par un bande de "restants".

Bravo pour les Tchèques. Personnellement, je ne fut pas dérangé par l'échec. On a fini devant les Russes... comme en '72.

Bonne Semaine!.



par
Claude Roberto

# Extraordinaire

## La magie des étreintes

Les étreintes sont agréables. Mais elles représentent aussi beaucoup plus.

Elles enlèvent la douleur, la dépression, l'amertume; elles offrent la sécurité; elles annulent l'anxiété et la tension. Elles donnent de l'espoir et du courage, elles réconcilient avec la vie. Elles font traverser les années en gardant de l'éclat dans les yeux.

Elles permettent à un autre être d'atteindre son plein potentiel. Elles rendent les jours heureux encore plus lumineux. Elles rendent les jours misérables un peu plus supportables.

Elles améliorent même la forme physique des personnes déjà en bonne santé... elles sont le meilleur type d'étirement si vous êtes de petite taille et le meilleur exercice de flexibilité si vous êtes grand.

Kathleen Heating distingue plusieurs possibilités d'étreintes (A Hug for all Reasons). En voici quelques-unes.

**L'étreinte en forme de A.** Tenez-vous face à l'autre personne. Mettez les bras autour de ses épaules, les visages peuvent se frôler, les corps ne doivent pas se toucher. Cette étreinte ne dure pas longtemps. Elle est assez officielle et relativement peu dangereuse. C'est l'instant d'un salut ou d'un au-revoir.

Elle met à l'aise même les plus timides et les moins expérimentés. A conseiller lorsque vous retrouvez un ancien instituteur ou lorsque vous désirez débuter une relation avec une personne dont vous ne connaissez pas vraiment les sentiments à votre égard.

**L'étreinte autour de la taille.** Vous approchez l'autre de dos, vous lui pliez vos bras autour de la taille et vous retenez très fort contre vous. On transmet ainsi de la chaleur et du bonheur.

C'est l'étreinte à utiliser en rentrant le soir à la maison lorsque l'on trouve l'autre affairé à quelque tâche domestique. Son grand avantage? Elle permet de continuer à faire la vaisselle, à mettre le couvert ou à tourner la sauce béchamelle. Par conséquent cette étreinte est habituellement réservée aux personnes qui vivent ensemble. J'ai même remarqué qu'employée hors de la maison, elle révèle le degré d'intimité entre deux êtres.

**L'étreinte joue contre joue.** Voici une étreinte très tendre et douce, à valeur spirituelle. Pressez votre visage contre celui d'une autre personne, respirez doucement et profondément. En quelques secondes je vous garantis que vous vous sentirez très détendu et que vous transmettrez un profond sentiment d'union ou de soutien moral.

Les participants sont des amis proches de sexe en général opposé. L'avantage de l'étreinte est de signifier sans parler "je regrette", "je t'aime" ou "je comprends".

**L'étreinte coeur à coeur.** C'est le plus grand art. Malheureusement trop peu d'êtres en sont capables et en apprécient totalement la valeur.

On se regarde, on entoure de ses bras les épaules ou le cou de l'autre, les têtes se joignent et les corps se touchent. L'étreinte est à la fois ferme et pleine de douceur.

Vous éprouvez un immense sentiment de générosité si vous initiez cette étreinte... et si vous répondez à une telle étreinte, vous sentez la chaleur qui passe du coeur de l'autre dans votre propre corps.

# ici Edmonton

## Ecole française - sa nécessité

Savez-vous, moi, je suis albertain(e) d'abord. Mes parents sont nés ici. Moi, mon(ma) conjoint(e) et nos enfants sont nés ici. Je parle et j'écirs les deux langues mais je suis souvent plus à l'aise en anglais. Je pense que je suis francophone mais parfois je n'en suis pas exactement sûr(e). Je me demande si je sais qu'est-ce que c'est, un(e) francophone. Est-ce que l'école française va changer ça? Est-ce que mes enfants vont savoir qu'est-ce que c'est qu'un(e) francophone? Comment vont-ils s'appeler - francophone ou anglophone ou quoi?

Répondons d'abord à la première partie de votre question: qu'est-ce qu'un francophone, M. Lionel Desjarlais décrit ce qu'est un francophone dans sa discussion de "L'Identité culturelle", ce qui est le nom qu'on donne à ce sentiment d'appartenance à un groupe (francophone) ou autre.

"Pour nous francophones vivant dans une société nord américaine majoritairement anglophone la question de l'identité culturelle se pose constamment...

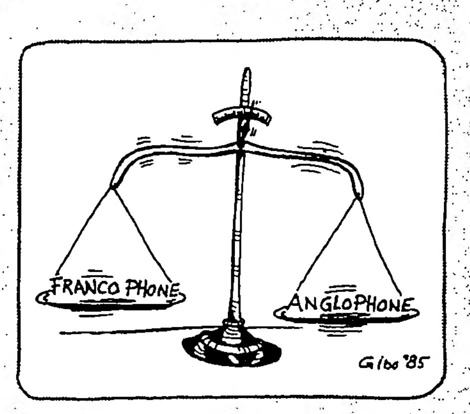
L'identité culturelle est en réalité une dimension de l'identité psychologique. Elle n'en est pas séparée. Sur le plan psychologique, je sais qui je suis, je connais mon moi, je le possède, je suis unique, et comme personne, je présente à la société une valeur humaine distincte et un potentiel indescriptible. A cette conception du moi psychologique s'ajoute la conception d'un MOI d'appartenance à une culture qui s'exprime, se développe et s'épanouit dans une langue donnée, dans ce cas le français, qui découpe d'une façon très distinctive la réalité spirituelle et temporelle dans laquelle j'évolue. Mes conversations les plus intimes avec moi-même, comme les périodes de méditations ou de prières, se déroulent en français. Je sais que je suis d'origine française. Je ne doute pas de mon appartenance à un groupement culturel différent de la majorité. Mon MOI c'est un MOI français qui pense en français, qui s'exprime en français. Mes racines sont françaises, mes ancêtres étaient de langue française. Le fait de pouvoir parler deux ou plusieurs autres langues ne diminue en rien mon identité culturelle."1

Si chaque albertain(e) francophone prenait le temps de se comparer à la description de M. Desjarlais, je pense que la bonne partie de nos gens se reconnaîtrait jusqu'à un certain point. Prenez par exemple un franco-albertain qui ne peut pas prier en anglais, mais qui éprouve de la difficulté à compter en français. Cela dépend qu'il/elle n'a jamais étudié les mathématiques en français car on ne permettait qu'une demie-heure de français par jour quand il était à l'école. Aussi, parce que les professeurs étaient souvent des religieux ou des religieuses francophones, on priait toujours en français. Tout ce qui se passait à la paroisse était en français, et les parents n'acceptaient pas l'anglais dans la maison... Face à ça, il est presque miraculeux que nos franco-albertains puissent se retrouver, au moins en partie, dans la description de M. Desjarlais. Et c'est justement un des grands objectifs de l'école française: de préserver et de permettre de s'épanouir ce sentiment d'appartenance, cette identité culturelle francophone. Si l'école et la communauté réussissent, vos enfants se diront FRANCOPHONES - ils n'auront pas à se poser de question.

1. Lionel Desjarlais, "Identité culturelle", Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française: L'école française, Vol. XII, no 3, déc. 1983, p. 13.

Préparé pour l'ACFA régionale d'Edmonton, Comité d'éducation par Louise Lavallée.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'école française, communiquez avec Mme Johanne Beauchamp-Cornellier à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.




# Les rêves

**N.D.L.R. Nous publions cette semaine le discours prononcé par Mlle Denise Lavallée, élève de la 10e année de l'école secondaire J. H. Picard, discours qui lui a valu le premier prix lors du concours oratoires 1985 qui s'est déroulé le 24 avril à Edmonton.**



**Mlle Denise Lavallée gagnante du concours oratoire de l'école J. H. Picard.**

Honorables juges, **chers professeurs, chers collègues:**

Depuis les tout débuts de l'humanité, il y un phénomène qui a toujours fasciné les hommes et les femmes, les jeunes et vieillards, les sages et les ignorants. Vous vous demandez: "De quel phénomène peut-il bien s'agir?" C'est tout simplement ce monde mystérieux des rêves. Avant, on accordait beaucoup d'importance à ceux et à celles qui prétendaient avoir le don d'interpréter les rêves. Suite à de longues recherches entreprises à la fin du dix-neuvième siècle, les scientifiques ont tenté d'expliquer les rêves d'une façon logique. C'est pourquoi de nos jours nous pouvons plus facilement comprendre nos rêves. Mais il y a encore plusieurs aspects qui nous sont encore secrets. Regardons ensemble ce que nous savons maintenant à ce sujet.

Lorsqu'une personne dort, c'est le mouvement des yeux, c'est-à-dire la phase du mouvement oculaire qui indique les périodes pendant laquelle on rêve. D'habitude, un rêve ne dure que dix ou vingt minutes dans un intervalle d'une heure. C'est beaucoup lorsqu'on considère qu'on consacre un tiers de notre vie au sommeil.

Le rêve est un phénomène très particulier, car nous y voyons notre sub-conscient à l'oeuvre. Un rêve est une histoire que nous écrivons, sans même en être conscients. Nous voyons d'autres personnes dans nos rêves, mais en réalité, nous ne voyons que leur forme physique. Dans nos rêves c'est nous qui jouons tous les rôles. C'est pourquoi nous savons souvent ce que la personne dans notre rêve va faire avant qu'il ne le fasse.

Les psychologues nous disent que certains objets dans nos rêves peuvent servir de symbole. Par exemple, une porte qui s'ouvre et qui se ferme symbolise le futur, ou même dans certains cas, une peur de la mort. Un animal, tel que le taureau, peut être un symbole de virilité ou de pouvoir tandis qu'un petit animal, tel que le lapin, représente un manque de courage chez l'individu. C'est donc en trouvant des liens entre les objets et des émotions que les psychologues ont tenté d'expliquer les rêves.

Depuis quelque temps, plusieurs psychologues considèrent le monde des rêves d'une autre façon. En effet, ils croient que des problèmes apparaissent souvent dans nos rêves sous la forme d'un ennemi ou d'un danger particulier. Si nous avons le courage de conquérir l'ennemi dans nos rêves, nous aurons plus de courage pour affronter nos obstacles réels.

Les rêves nous invitent à explorer un monde imaginaire où parfois tout est possible, où parfois, malgré tous nos efforts héroiques, tout est impossible. Ce monde imaginaire, chacun en possède un. A chacun d'entre nous d'en tirer le plus grand profit et le plus grand plaisir.

## Une pré-maternelle en français pour Sherwood Park

A la suite de la réunion du 1er mai à l'école Madona de Sherwood Park, un comité de parents a été mis sur pied dans le but d'ouvrir une pré-maternelle à Sherwood Park en septembre prochain.

S'adressant aux enfants de 3 et 4 ans, cette pré-maternelle accepte dès maintenant les inscriptions.

Pour toute information contacter Gisèle Monière au 464-6985 ou encore Martine Breese au 467-4087

## Cours de premiers soins

Des cours de premiers soins en français seront offerts par Maria Vieira de l'Ambulance St-Jean.
Ces cours auront lieu:

**vendredi 31 mai de 7 à 10 heures**
**samedi 1er juin de 8 à 16 heures**
**dimanche 2 juin de 12 à 16 heures**
**au Centre de Rencontres de l'ACFA régionale d'Edmonton**

Les frais d'inscription sont de 40$ et comprennent livres et bandages.

Dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, une subvention permettra aux jeunes de 16 à 24 ans de participer à ce stage pour moitié prix (20$).

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de notre bureau (tél: 469-4401). Seules les 18 premières personnes pourront être retenues.

# ici Edmonton

## Première assemblée annuelle des Copains: Une réussite!

**par Mireille Imbeau**

Le 19 avril dernier se tenait au Centre de Rencontre de l'ACFA régionale d'Edmonton, la première assemblée annuelle de l'Association Chasse et Pêche "Les Copains".

Environ 50 membres, 48 pour être précis, ont élu un nouveau Bureau de direction voici les détails: Président, Henri Dicaire - Vice-président Normand Morin - Trésorière Sylvie Dubois - Secrétaire Mireille Imbeau Directeurs Louis Girard, Bernard Girard et Ernest Aumont.

L'Association Chasse et Pêche "Les Copains" est née par hasard, lors d'une conversation entre Conrad Lemay et Mathias Tellier qui fit mention d'un terrain inactif dont il était propriétaire. M. Lemay en parla et Henri Dicaire eu toute de suite la puce à l'oreille: "Cela nous ferait un terrain idéal pour former un Club de Chasse et Pêche!

Et de là le nom Club Chasse et Pêche "Les Copains"

La vente de cartes de membres se fit rapidement et très vite aussi se créa le besoin d'être incorporé en tant qu'association. Donc, le 24 août 1984, le Club devenait Association Chasse et Pêche "Les Copains".

Au cours de cette première année d'existence, outre les questions de paperasse, "Les Copains" se sont bien amusés. Tout d'abord une série d'activités familiales a débuté le 24 juin 1984, pour célébrer ensemble la St-Jean Baptiste, activité par excellence pour débuter une année et attirer beaucoup de futurs Copains!

Cette activité fut suivie d'une épluchette de blés d'Inde au mois d'août puis d'un souper au bison en décembre et encore d'une remise de trophées pour les meilleures prises de chasse, puis de la pêche pour l'année passée. J'aimerais ici mentionner que deux des membres de l'Association vivent en permanence au Québec et qu'ils viennent chasser ici avec nos Copains; ils ont remporté l'un des trophées remis ce soir là.

Enfin, "Les Copains" ont organisé leur propre Cabane à sucre le 23 mars à Bonnie Doon. Et notons pour terminer avec les activités, que les membres se sont réunis tous les vendredis soir depuis 2 mois pour jouer aux fléchettes et aux cartes au Centre de Rencontre de l'ACFA.

En résumé, un groupe formé pour chasser et pêcher, mais surtout pour s'amuser entre francophones.

Voilà si vous ne les connaissiez pas, "Les Copains" n'ont maintenant plus de secret pour vous!

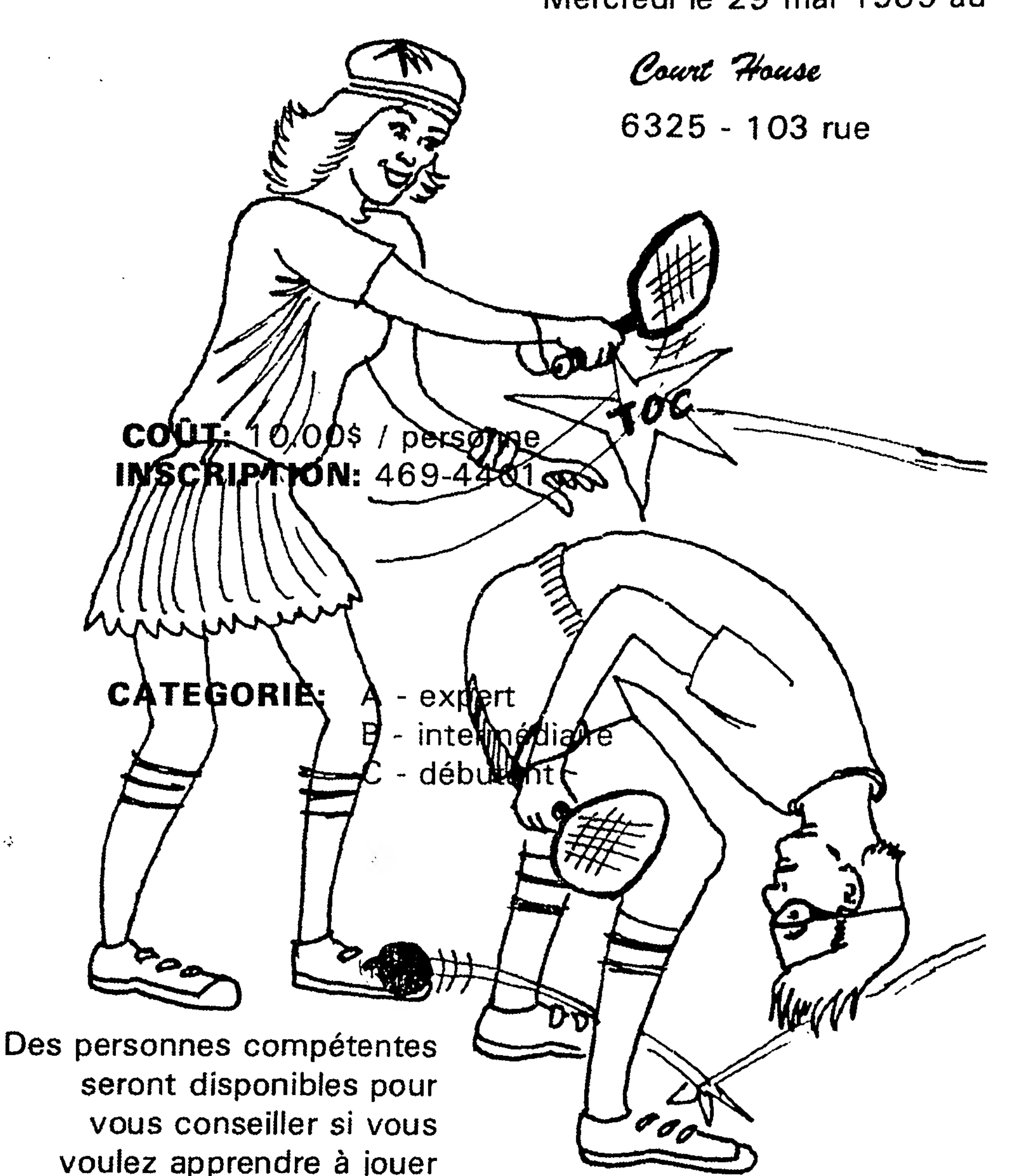
"A la revoyure!"




Mercredi le 29 mai 1985 au

*Court House*

6325 - 103 rue




Des personnes compétentes seront disponibles pour vous conseiller si vous voulez apprendre à jouer

Date limite des inscriptions: 12h00 le 24 mai 1985



### Mémo à nos artistes

## EXPO 86 ne vous a pas oubliés!

John Crypton, producteur des programmes culturels et des manifestations spéciales, invite tout artiste francophone hors-Québec à participer au panorama de la vie culturelle de l'ensemble du Canada.

La francophonie edmontonienne sera-t-elle de la partie? Allez-vous rester muets à cette occasion pourtant si bonne?...

**Pour détails, veuillez contacter John Crypton, 1700 - 200 rue Granville, Vancouver, B.C., V6C 1S4**

## Du ballon volant



Nous avons déjà 3 équipes de formées pour le tournoi de ballon volant orgnisé le 30 mai à l'occasion de la Semaine des Franco-Actifs.

Venez vous joindre à nous, seul ou en équipe: "Plus on est de fous, plus on rit..." vous connaissez?

Pour s'inscrire, il suffit de nous téléphoner au 469-4401.

Le gymnase de l'école Maurice Lavallée a déjà été réservé pour l'entraînement les 9 et 21 mai à 19h.

Programme de rencontres **Femmes d'aujourd'hui**.
Chaque rencontre se fait au Théâtre Popicos 8520-91e rue tous les jeudis de 9h30 à 11h30

Activités récréatives pour les enfants pendant les réunions.

**MAI**

9 L'éducation en français en Alberta
animé par France Levasseur-Ouimet

16 Les régimes amaigrissants
animé par Yolande Premont

23 L'estime de soi
animé par Louise Steward

30 Evaluation des activités de l'année.

## Météo

Le Service de l'environnement atmosphérique (Environnement Canada) vient d'instaurer récemment un service de la météo en français en Alberta par l'entremise de Télé-Météo Canada.

On peut obtenir des renseignements météorologiques français sur répondeurs automatiques en composant le 438-3290 à Edmonton, et le 274-0014 à Calgary. Les usagers qui désirent des renseignements météorologiques supplémentaires peuvent composer sans frais le numéro 1-800-361-3392.

## *Sirop d'érable*

en vente à l'ACFA régionale d'Edmonton:

bouteille:
(Le Cruchon Gourmet)
au prix de 2.00$

appeler Suzanne
au 469-4401

# Echos de Rivière-la-Paix

*A Girouxville*

## Exposition artisanale

par Simone Laberge
GIROUXVILLE- Couvertes, tapis, tabliers, napperons, nappes, biblots de céramique de tous genres étaient au rendez-vous artisanal.



Il y en avait pour tous les goûts à l'exposition artisanale.

En effet, le 24 avril, les Clubs Artisanat et Tisserins de Girouxville unissant leurs efforts ont présenté une très belle exposition rassemblant tous leur chefs-d'oeuvre.

Le public en grand nombre est venu admirer les belles pièces, soit de céramique ou de tissage préparées par une bonne cinquantaine d'artisans locaux; ce que les organisateurs ont beaucoup apprécié.

Henriette Laverdière, présidente des TisseRins a présenté à cette occasion des diplômes aux dames qui ont pris des cours en tissage au cours de l'hiver.

Plusieurs visiteurs en ont profité également pour se procurer quelques beaux morceaux de céramique.

Au cours de la collation, bien sûr qu'on en a profité pour jaser de choses et d'autres... la saison des semailles étant arrivée... on en aura moins la chance...

Les jardins et le grand ménage du printemps fera taire le tip tap des métiers, et les amateurs de la céramique devront remettre leurs projets à l'automne...

## Aurevoir Lucette et Valère!

par Hélène Lavoie
Après 32 ans vécus à St-Isidore, Lucette et Valère Grenier décident d'aller rejoindre leurs enfants à Edmonton pour une retraite bien méritée.

Les paroissiens de St-Isidore ont organisé un vin et fromage en leur honneur, mercredi soir, le 24 avril. Des parents et des amis de l'extérieur se sont joints à eux pour l'occasion. Nous pouvions remarquer le Rév. Père Oscar Pinard, o.m.i., curé de Donnelly, le Rév. Père Louis Collin, o.m.i. de Valleyview, le Rév. Père Albert Bouchard, o.m.i. de Falher, tous anciens curés de la paroisse ainsi que le Père Robert Lemerise, o.m.i. curé actuel. M. & Mme Louis-J. Laberge de Girouxville, Mme Edith Brisson de Falher, M. & Mme Georges Fortier de Nampa.

Dans son allocution, le Père Pinard nous disait ceci, en faisant allusion au travail de pionnier de M. & Mme Grenier: "Lorsqu'on a un idéal, il ne faut jamais déroger du plan initial. Pour être heureux il faut rester fidèle à ce que nous sommes." Le bon Père Bouchard nous a bien fait rire avec l'histoire du canard avec sa canne. Louis-Joseph Laberge nous fit revivre une étape du passé en nous rappelant quelques faits saillants des années 50. Normande Bouchard présidente de la Société des Compagnons leur adressa la parole au nom du groupe. Gilles Bouchard, président des marguillers leur présenta une plaque-souvenir de la part de la paroisse.

M. Grenier remercia les gens pour une aussi belle fête et Mme Grenier nous laissa sur ces mots: "Après 32 ans, les racines sont assez profondes. On ne laisse pas des gens avec qui on a "bûché", discuté, travaillé et étudié, sans garder dans le coin de son âme, une grande amitié et de profonds souvenirs. Nous serons toujours heureux de vous accueillir à Edmonton".

## Thérèse Blanchet - retournée à la maison du Père

par Angèle Lemire
Thérèse Joséphine Blanchet, âgée de 78 ans, décéda subitement après un court séjour à l'hôpital de Lloydminster, Saskatchewan, le 9 avril 1985; à la suite d'une crise cardiaque.

Née en Suisse, le 13 avril, 1906; elle vint au Canada comme jeune épouse en 1929. Elle s'établit avec son mari, Marius sur leur "homestead" au sud de Falher. Là, ils élevèrent sept enfants. Dû à la maladie de leur père, la famille déménagea à Falher en 1950. Marius décéda en 1951. Mme Blanchet demeura à Falher jusqu'en 1972, lorsqu'elle déménagea à Grande Cache, Alberta avec sa plus jeune fille, Angèle. En 1980, elle retourna à Falher pour demeurer avec un autre fille, Berthe. C'est ici qu'elle résidait au temps de son décès.

Elle laisse dans le deuil - cinq filles et deux fils: Cécile Dumont, Marie Mencke et Berthe Pelletier toutes de Falher, Gabrielle Charest de Girouxville et Angèle Lemire de Hinton, Robert de Grande Prairie et Martin de Lloydminster, Sask.; ainsi que vingt-trois petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi un frère, Maurice; un beau-frère, Paul Duay; plusieurs neveux et nièces; une belle-soeur, Hélène Lonfat de McLennan; un beau-frère, Robert Blanchet d'Edmonton; une belle-soeur, Marguerite Cloutier d'Evansburg.

Le 9 avril 1985; la messe des funérailles fut célébrée en l'église Ste-Anne de Falher par les pères Benoit Frigon, o.m.i., Oscar Pinard, o.m.i. et Denis Dubuc, o.m.i. Les porteurs étaient Gilles et Pierre Mencke, Roger et Richard Dumont et Mark Pelletier; et porte-croix, Monique Lemire; tous des petits-enfants de Mme Blanchet. L'inhumation eut lieu au cimetière Ste-Anne de Falher.

**REMERCIEMENTS**

Les membres de la famille Blanchet désirent remercier tous ceux et celles qui ont partagé leurs souffrances et qui les ont aidé durant leur épreuve.

Nous remercions spécialement les célébrants, la chorale de Ste-Anne et l'organiste, Jeanne Guérin. Merci aussi aux porteurs et porte-croix, aux lectrices et aux servants.

Nous remercions sincèrement toute la parenté, venue de près et de loin, tous les amis et les voisins pour les fleurs, les messages de sympathie, les offrandes spirituelles, les dons à la société pour le coeur, les dons de nourriture et aux dames de la paroisse pour avoir préparé et pour avoir servi le goûter délicieux.

A toute personne qui a aidé d'une façon ou d'une autre, merci beaucoup.

# Echos de Rivière-la-Paix

## Les Plein Soleil - “De 9 à 5”

**par Hélène Lavoie**

ST-ISIDORE-Tel est le thème du spectacle annuel de la troupe folklorique Plein Soleil. C'est sur la musique entrainante de la chanson du même titre que nos danseurs prennent place sur la scène devant un auditoire de 130 personnes.

Le décor est simple mais bien approprié. Le thème se déroule comme ceci; la journée commence, les hommes partent travailler et les enfants se préparent pour aller à l'école. En attendant l'autobus, la boîte à lunch à la main, les Marionnettes nous exécutent la danse du réveil suivie du p'tit train. L'autobus ramasse les enfants mais voici qu'elle fait une crevaison. C'est alors que les Guiguedou nous présentent “Masen's Approach”. Arrivés à l'école, c'est autour des Baladins, avec le reel St-Joachim. Pendant ce temps, à la maison, on travaille, c'est la suite de gigue par les Plein Soleil. La journée se continue ainsi avec le travail scolaire, la récréation et dans l'après-midi, un spectacle pour les jeunes avec un numéro-surprise au programme. C'est Martin, le magicien. Il a su captiver grands et petits. Après la classe, c'est la leçon de Jazz, très bien réalisée par le groupe des Giguedou (la chorégraphie est de Linda Lavoie assistée de Véronique Lavoie). Pour la grand finale, les 35 danseurs nous reviennent en fredonnant l'air: “9 à 5”.



## Fête des retrouvailles à Jean Côté

La paroisse Sacré-Coeur de Jean Côté en Alberta, célébrera son 50ième anniversaire du 29 juin au 1er juillet 1985.

Par l'entremise de votre journal, nous aimerions contacter toutes les personnes qui ont déjà résidé à Jean Côté pour leur souhaiter la plus cordiale bienvenue à la fête des retrouvailles. Nous invitons toute autre personne intéressée à venir se joindre à nous pour la célébration de cet événement historique.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

**Le Comité du 50e**
**a/s Pierrette Boucher**
**C.P. 63**
**Jean Côté, Alberta**
**T0H 2E0**
**tél: (403) 323-4434**

Sincèrement,

Nicole Simard

## Déjeûner - danse



A l'occasion de la fête des Mères le 12 mai prochain, vous êtes invités à assister au spectacle annuel des P'tites Danseuses Folkloriques de Girouxville. C'est à 13h00 au sous-sol de l'Eglise de Girouxville. L'entrée est gratuite.

A cette même occasion les Chevaliers de Colombs organiseront un déjeûner aux crêpes - suite au déjeunes ce sera le spectacle.

Bienvenue à tous!



# Le Franco Régional

## Exposition commerciale de Fort McMurray

# L'ACFA est présente

par Claudette Rideout
FORT MCMURRAY- Les 3-4-5 mai avait lieu l'exposition commerciale annuelle à Fort McMurray.

Avec l'aide de plusieurs bénévoles dont Dominique et Réal Doucet le kiosque de l'Association Canadienne française de l'Alberta fut très bien représenté.

Cette année l'accent fut surtout mis sur la pré-maternelle française. De plus un large étalage de livres et d'information garnissait le kiosque. L'intérêt y fut grandement rehaussé par l'artisanat de Raymond Larocque.

Larocque originaire de Bonaventure en Gaspésie et qui a passé une partie de sa vie à Sept-Iles au Québec est présentement à l'emploi de la compagnie Syncrude Oil de Fort McMurray.

M. Larocque travaille le cuir de façon artisanale depuis un an et ses plus belles pièces sont sans doute ces très belles vestes de cuir à l'allure Western. Il fait également des costumes complets en cuir ainsi que des bourses, des ceintures, des atelages pour chevaux, des vêtements de bébé, des manteaux, etc...

Très original dans ses créations il a apporté au kiosque de l'association française un supplément des plus appréciés par tous les visiteurs qui ont circulé parmi l'exposition annuelle. Encore cette année celle-ci aura su apporter à Fort McMurray des nouveautés des plus intéressantes.



Le kiosque de l'ACFA régionale de Fort McMurray.

## *Comité d'éducation à Fort McMurray*

# Germain Gagnon quitte

par Claudette Rideout
FORT MCMURRAY- M. Germain Gagnon président du comité de l'éducation et de la gestion à la pré-maternelle française a remis son avis de départ pour le poste de président qu'il occupait au comité de l'ACFA de Fort McMurray. Il y aurait eu un an en juin 1985 que M. Gagnon faisait parti du comité de l'éducation de Fort McMurray.

Il a apporté beaucoup au sein de son comité et le point important pour l'année 84 fut sans contredit la pré-maternelle française qui a permis l'établissement d'une classe d'immersion française pour les anglophones.

De plus le comité de l'éducation a fait la projection de plusieurs films pour enfants à la bibliothèque municipale, les samedis après-midi. Ceux-ci attiraient chaque fois une quarantaine d'enfants.

Au cours de son mandat il y eut rencontre avec la coordinatrice de français des commissions scolaires publiques et séparées.

Ce comité d'éducation a fait le lien entre l'Office National du film et les écoles d'immersion française et les classes de français langue seconde.

Le comité de l'éducation a également offert au cours du mandat de M. Gagnon une bourse d'études à une étudiante qui poursuit ses études en français.

Le comité a également participé au concours des Jeunes Auteurs organisé par nos écoles et a offert 3 prix aux jeunes ayant soumis les meilleures histoires en français.

De plus M. Gagnon est arrivé avec de nombreux projets pour l'année 85 dont le resserrement des liens entre l'ACFA de Fort McMurray et M. Gerry Heck surintendant de la commission scolaire. Ces contacts avaient pour but de discuter la possibilité d'une 7e année française.

Un projet de rencontre a été mis sur pied avec les 2 commissions scolaires afin d'améliorer dans l'immédiat l'immersion française et d'entamer des pourparlers en vue de l'obtention à plus long terme des classes françaises à Fort McMurray.

Il y a également eu au cours de cette période le projet de rencontre avec les députés du provincial et du fédéral ainsi que le projet d'un mémoire aux commissions scolaires.

Ayant été très actif au comité de l'éducation et de la gestion à la pré-maternelle malgré ses nombreuses occupations, M. Gagnon laissera beaucoup de bons souvenirs derrière lui en quittant son poste. L'association française lé manquera. Celle-ci le remercie pour tous ses efforts pour conserver le français à Fort McMurray, également pour ses nombreux projets. L'ACFA le laisse partir avec regret. Nous lui souhaitons un avenir des plus fortuné.

# Des parlementaires font escale à Fort Mc Murray

par Claudette Rideout
FORT MCMURRAY- Fort McMurray vient d'être honoré par la visite de onze membres du parlement.

C'est samedi le 4 mai que M. Jack Shield recevait 11 de ses confrères faisant un tour de quatre heures à la compagnie d'huile de Syncrude Canada Ltée et de Suncor Incorporé.

Ceux-ci ont voyagé à travers le Canada durant 3 jours afin de visiter et comparer les différents plans d'huile d'importance majeure.

M. Shield membre du Parlement a indiqué que ces messieurs ont fait la visite de Cold-Lake et de Bonnyville, visitant la base des forces canadiennes.

Un dîner leur fut offert en compagnie des hommes d'affaires de Fort McMurray. Parmi ces membres du Parlement on pouvait reconnaître Bud Jardine, Felix Holtmann, Paul Gagnon, Ross Belsher, Paul McCrossman, Bobby Sparrow, Della Noce, Girve Fretz, David Daubney, Bill Vankoughnet, accompagné par Jack Shield.

Venant de l'Ontario du Québec du Manitoba de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ces messieurs finiront leur tournée à Edmonton en visitant Nisku Industrial Park.



La première année de l'école Plamondon - 1er prix.



Les danseurs du "Little Feet Dance Club" de Plamondon 6 ans - 1er prix.

# 13e festival de musique à Lac La Biche

par Raymonde Ménard
LAC LA BICHE-Du 22 au 26 avril, a eu lieu le treizième Festival de Musique à Lac La Biche. Cette année Plamondon à été très bien représenté dans les catégories de musique, danse, chant, et discours dramatique.

La plus grande participation était dans la danse. On remarquait ainsi les petits de 6 à 8 ans qui sont dans le club "Les petits pieds", les jeunes de l'école et les adultes danseurs "Les étincelles".

Beaucoup de temps à été dévoué à la pratique et le bon travail fut récompensé par de bons résultats. "Les petits pieds" remportèrent le 1er et 2e prix. Les classes d'immersion française de 1ère année, sous la gouverne de Rena Braund et la classe de 5e et 6e année dirigée par Mme Fernande Plamondon méritèrent le 1er prix. La classe Immersion française 3 et 4 dont le professeur-responsable était M. Reed Gauthier remportèrent le 2e prix.

Le festival se termina vendredi soir avec un concert final pour le public. Les participants représentaient les différentes catégories. Parmi ceux-ci; Les Etincelles qui se sont dits très heureux de recevoir le 1er prix dans leur section de compétition.

La présidente Mme Sheila Burgess remercie très sincèrement tous les participants, les professeurs, les membres du comité, les volontaires pour leur dévouement et excellent travail. Un grand merci va aux juges, parents et membres de nos communautés.

Bonne fête des mères

avec amour

## LA BRASSERIE,

## L'ÉQUIPE DU CAFÉ SHOW

## ET

## VOS ENFANTS

vous souhaitent une très joyeuse

# FÊTE DES MÈRES

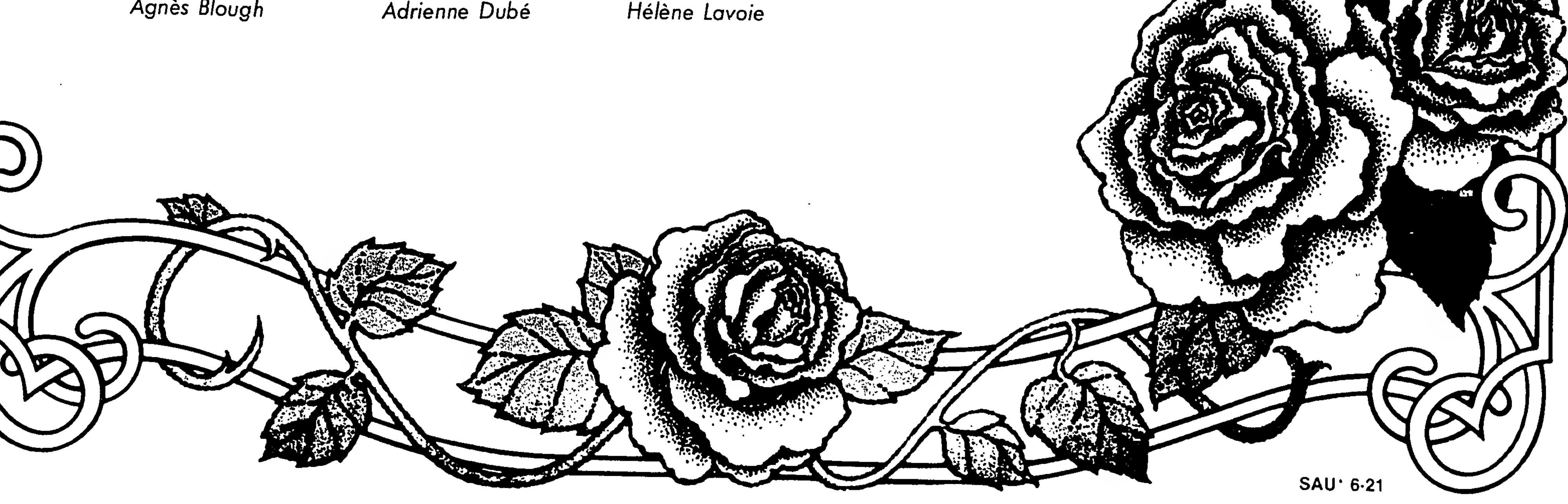
*Pearl Fontaine*
*Estère Leiboviz*
*Madelaine Gagnon*
*Trudy McConnell*
*Claire Gravel-Landry*
*Micheline Morissette*
*Henriette Lacroix*
*Nicole Reason*
*Colette Mercure*
*Suzie Périsse*
*Louise Menke*
*Marie-Paul Paradis*
*Colette Grégoire-Gaal*
*Gabrielle Bruneau*
*Janine Gamache*
*Clémence Lemire*
*Agnès Blough*

*Cécile Sayer*
*Louise Robillard*
*Lorraine Dupéré*
*Amanda Turpin*
*Yvonne Marie*
*Margaret Fortier*
*Priscille Hébert*
*Madelaine Martel*
*Angélina Pelchat*
*Claire Coulomb*
*Sharon Dubé*
*Charlotte Proulx*
*Aline Ste-Marie*
*Ghislaine Langevin*
*Josette Glass*
*Fernande Bergeron*
*Christiane Rollin*
*Adrienne Dubé*

*Thérèse Dallaire*
*Adèle Gendron*
*Anna Dubord*
*Laure-Anna Dallaire*
*Eglande Mercier*
*Lucie Michaud*
*Marguerite Sigur*
*Lucette Tremblay*
*Rachel Charbonneau*
*Thérèse Roy*
*Lorraine Meade*
*Bérangère Parker*
*Diane Marchand*
*Madelaine Mercier*
*Eva Plouffe*
*Monique Gagnon*
*Lina Boily*
*Hélène Lavoie*

*Sandy Car*
*Line Lafleur*
*Lucette Grenier*
*Alexandrine Lorieau*
*Dolorès Cadrin*
*Raymonde Lanthier*
*Sophie Girard*
*Yvette Bruneau*
*Thérèse Beaulieu*
*Gisèle Boisvert*
*Suzanne Simard*
*Madelaine Prenevost*
*Adrienne Cadrin*
*Thérèse Corbeil*

*Louise Laforce*
*Julia Magnan*
*Andrée Gargagliano*
*Gertrude Larochelle*
*Suzelle van Brabant*
*Alice Tellier*



SAU 6-21

# Le Franco Régional

## A votre service, en français ou en anglais

par Martine Spence

CALGARY-En septembre prochain, les employés fédéraux de Calgary bénéficieront d'un nouveau programme de formation linguistique qui comprendra des cours de français à huit différents niveaux, ainsi qu'un cours d'immersion.

Le 1er avril 1985, le centre de formation linguistique de la Commission de la Fonction Publique subissait de grands changements en Alberta. L'Alberta devenait une région à part entière et avait coupé son cordon ombilical avec Winnipeg, auparavant responsable des quatre provinces de l'ouest.

Dès sa prise en fonction, la nouvelle directrice à Edmonton, Madame Sabine Hughes, s'est attachée à restructurer l'organisation des cours à Calgary, tombée quelque peu en désuétude ces dernières années. Lors de sa visite, Madame Hughes a su transmettre son enthousiasme aux quatre groupes d'étudiants et aux trois professeurs qu'elle a rencontrés. Pour septembre sont prévus un accroissement de l'effectif du corps enseignant et des supports pédagogiques, des sessions de la formation pour les professeurs, et peut-être même, un laboratoire de langue.

Ces cours offerts depuis sept ans aux différents ministères par la Commission de la Fonction Publique, ont reçu un intérêt grandissant. Ils s'adressent à tout employé fédéral désireux d'acquérir une connaissance du français. Après trois à quatre années d'études, l'apprenant peut se présenter à l'examen de Langue Seconde qui, si réussi, lui donnera le statut d'employé bilingue et lui permettra de postuler un emploi réquérant cette qualification. Le 10 avril dernier, huit étudiants se présentaient à cet examen. Sept d'entre eux sont maintenant qualifiés bilingues.

Pourquoi donc se sont-ils engagés à consacrer pendant quatre ans, six heures par semaines de leur temps libre à l'étude du français? Pour les uns, l'amour de la langue l'emporte, pour les autres, l'ambition d'accéder à un poste plus important dans l'est du pays.

Il semble, en effet, que le bilinguisme n'ait pas encore fait son chemin dans tous les bureaux du gouvernement fédéral à Calgary. Hormis les rares postes "désignés bilingues", les débouchés sont inexistants et le français n'est pas toujours vu, d'un bon oeil. Un nombre plus important d'étudiants changera-t-il quelques esprits? Quand la devise "A votre service, en français ou en anglais" pourra-t-elle véritablement être honorée? La réalité présente: "A votre service, en anglais d'abord".

### Pour la huitième année consécutive

## Certificats d'excellence linguistique

par Pierre Granger

CALGARY-Samedi le 27 avril 1985 avait lieu au Henry Wise Wood High School de Calgary la huitième rencontre annuelle des jeunes étudiants albertains qui excellent dans l'étude d'une langue seconde (l'Alberta Cultural and Linguistic Awards Day).

Plus de 600 élèves de 10e, 11e et 12e année représentaient des écoles de toute la province. La langue seconde la plus populaire était évidement le français; venaient ensuite l'allemand, l'italien et l'ukrainien.

Chaque participant est invité à s'inscrire à un maximum de trois épreuves parmi les suivantes: la récitation d'un texte mémorisé de deux à trois minutes; la lecture d'un texte de 200 à 300 mots; une improvisation d'un maximum de trois minutes sur un sujet suggéré; un discours d'au plus cinq minutes; l'interview et la présentation d'une



**Céline Danis du St-Mary's High School à Calgary.**

personne; l'interprétation, par deux ou trois participants, d'un extrait de cinq minutes d'une pièce de théâtre. Des juges accordent des notes en tenant compte de la prononciation, du ton, de la mémoire, du calme, de la compréhension, de la difficulté du texte, et du vocabulaire.

La rencontre est organisée chaque année par une commission scolaire différente. Elle était organisée cette année par la commission des écoles publiques de Calgary; elle le sera l'an prochain par la commission des écoles catholiques de Calgary.

Les buts visés sont de mettre les jeunes en contact avec d'autres cultures vivantes en Alberta; de leur permettre d'évaluer leur compétence dans la langue de ces cultures; de leur faire rencontrer d'autres jeunes partageant leurs intérêts; et de les stimuler à s'améliorer encore dans la connaissance des langues.

Nous devons nous réjouir du grand nombre d'étudiants qui choisissent le français comme langue seconde, et féliciter ces étudiants. Malheureusement, un certain nombre d'entre eux portent des noms canadiens-français et appartiennent à ces familles qui sont en train de perdre leur langue, pour une raison ou pour une autre. Espérons que cette rencontre soit pour eux un encouragement à se remettre avec plus d'ardeur à l'étude de leur langue maternelle, et qu'ils voudront ensuite retrouver leur culture propre et la transmettre eux-mêmes à leurs enfants.

Ajoutons enfin que cet événement est une expérience agréable et enrichissante pour les jeunes. En effet, ceux qui viennent de l'extérieur vont loger chez des familles d'étudiants participant eux aussi à la rencontre, ce qui fait que l'événement devient aussi échange. De plus, la journée se termine par un banquet suivi d'une danse. Au banquet, chaque étudiant reçoit un certificat attestant qu'il a participé à la rencontre, et ceux qui se sont particulièrement distingués reçoivent un certificat d'excellence.

## Concours oratoire à Plamondon



**Quelques uns des participants du concours oratoire à Plamondon.**

par Raymonde Ménard

Jeudi, le 25 avril au soir eurent lieu les finales du Concours d'Art oratoire, tenues dans l'amphithéâtre de l'école à Plamondon.

L'objectif de la compétition est de stimuler l'intérêt des étudiants anglophones à apprendre le français et de renforcer l'intérêt des francophones à apprendre leur langue maternelle. Les règlements du concours furent établis par l'organisation "Canadian Parents For French," et le Comité d'Education de l'ACFA prit charge d'organiser le concours pour la jeunesse. Quelques unes des tâches furent de donner l'information nécessaire aux participants, communiquer avec les professeurs, sélectionner les juges et préparer la journée pour les compétitions éliminatoires et la veillée pour les finales. La participation fut excellente avec 99 élèves des classes d'immersion française qui y ont participé.

Les jeunes de la 1ère et 2e année ont récité un poème appris par coeur, et les élèves de la 3e à la 8e devaient composer leur discours sur un sujet de leur choix et aussi le réciter par coeur.

Les étudiants ont fait un très bon travail. Les 24 finalistes étaient: de la première à la huitième - 1ère: Trina Amiot, Sarah Gauthier, Andrea Piquette, Kim Plamondon, Lorie Plamondon, Luisa Giammariolli, Nicole Ulliac, Normand Ménard - 2ème: Michelle Lemay, Léanne Gingras, Taras Kossowan, Patrick Schaub, Céleste Ménard, Lori Gauthier, Mona Plamondon, Tracy Gauthier - 3ième: Philip Giammariolli, Richard Lemay, Ryan Hlewka, Raynette Ulliac, Jarett Gauthier, Cher Gauthier, Michelle Piquette.

# Le Franco Régional

## Une soirée "en compagnie" de Hubert Aquin

par Marie Leduc

CALGARY-C'est autour d'une table ronde sur Hubert Aquin, romancier québécois, que les membres de la Société littéraire francophone de l'Alberta se sont réunis vendredi soir le 19 avril, dans les locaux de la Société de la Maison française de Calgary. Invitée par Madame Dumitriu van Saanen, présidente de la Société littéraire francophone, le Dr Estelle Dansereau du département de français, italien et espagnol de l'Université de Calgary a présenté l'oeuvre du romancier Hubert Aquin qui fut, aussi, essayiste, cinéaste, coureur automobile et courtier en valeurs immobilières. Aquin vécut de 1929 à 1977.



**Caroline Demers et Estelle Dansereau. Le Dr. Estelle Dansereau a présenté l'oeuvre du romancier Hubert Aquin.**

L'importance accordée à cet auteur a l'Université de Calgary, de dire Mme Dansereau, vient surtout du fait qu'il a été le précurseur d'une nouvelle littérature québécoise, influencée principalement par la politique. En effet, pour bien comprendre l'oeuvre d'Aquin, il faut tout d'abord la replacer dans le contexte politique et social de l'époque, alors que le gouvernement se libérait de l'influence duplessiste et essayait de contrôler son économie.

C'est le temps de la révolution tranquille et les idées d'indépendance commencent à germer dans la tête de certaines personnes. Elles se regroupent dans le Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN) dont fait partie Aquin.

Son premier roman **Prochain épisode**, publié en 1965, reflète cette interrogation de la conscience politique et remet en cause le genre littéraire, tout comme les autres romans **Trou de mémoire (1968)**, **Antiphonaire (1969)**, **Neige noire (1974)**. **Prochain épisode**, récit d'un révolutionnaire emprisonné, est aussi l'histoire vécue d'Hubert Aquin qui, à cause de ses affinités avec le RIN et pour port d'arme illégal, a été incarcéré.

Outre la conscience politique, ce qui est remarquable chez Aquin, c'est qu'il a longtemps rejeté le titre d'écrivain, car il refusait "la société qui vous confine dans des fonctions d'officiant... et qui ne veut pas qu'on l'occupe a d'autres titres... C'est faute d'être banquier qu'on est écrivain." (Entrevue avec Jean Bouthillette. Perspective 1967.)

**Les forces du mal, déchéance de l'homme**

Après l'exposé de Mme Dansereau, Doris Laet, étudiante au niveau de la maîtrise en littérature, a présenté une étude du contenu de l'oeuvre, plus spécialement, celui qui se trouve dans **Trou de mémoire** et **Antiphonaire**.

Le premier ouvrage raconte l'histore de Pierre Magnan qui publie un livre. Surprenant au niveau de la forme et de la structure, ce roman est très difficile à saisir et le lecteur ne doit pas prendre l'auteur au sérieux qui, volontairement, s'amuse a présenter des personnages ou narrateurs incrédibles. L'un se drogue, l'éditeur se contredit, doute de l'authenticité du romancier Pierre Magnan.

Dans **Antiphonaire**, histoire d'un épileptique qui, lors de ses crises, bat sa femme Aquin a vraiment voulu montrer la déchéance de l'homme. Les forces du mal, c'est l'épilepsie.

**La femme dans l'oeuvre d'Aquin.**

Finalement, un troisième exposé, celui de Caroline Demers, également étudiante au niveau de la maîtrise en littérature, voulait encore montrer l'idée de l'échec de l'homme face à la femme. Dans **Neige noire**, le héros doit tuer la femme pour reconquérir sa puissance et dans **Antiphonaire**, la femme finit par se libérer de l'homme, mais la femme bien qu'elle soit fuyante, mystérieuse, parfois elle peut disparaître complètement, comme dans **Prochain épisode**, sert d'intermédiaire à l'homme. Il est cependant, tellement anxieux de la retrouver, qu'il lui semble échouer. Il ne peut la saisir et la posséder.

Hubert Aquin est décédé en 1977 laissant une oeuvre qui ressemblait à sa vie.

## Au Conseil français

# Visite de Marie-Andrée Warnant-Côté

par Jean Paul Perras

CALGARY- Dans le cadre de la Semaine du Festival national du livre, Marie-Andrée Warnant-Côté, auteur québécoise pour enfants et adolescents, a été l'invitée du Conseil français (ATA)-régionale de Calgary le 17 avril, en fin d'après-midi. Reçue dans les salons de La Maison française, elle s'est entretenue avec un groupe de professeurs, oeuvrant dans les programmes bilingues et d'immersion du Calgary Board of Education, des moyens "d'inciter les jeunes à écrire."

"C'est en faisant voir aux jeunes que derrière un livre, il y a un auteur en chair et en os, qui y a travaillé avec soin et qu'un livre est l'aboutissement de beaucoup de labeur, que je tente d'inculquer aux jeunes certaines notions. Un livre n'est pas un objet qu'on peut traiter avec indifférence mais bien quelque chose de vivant où l'auteur a laissé un peu de lui-même."

"Je lisais dans le Globe and Mail de ce matin qu'une enquête du Conseil consultatif canadien sur le statut de la femme au Canada démontre que les adolescents d'aujourd'hui ont des attentes de la vie très peu réalistes et des aspirations sans lien avec la réalité. Justement le monde que j'essaie de peindre dans mes livres épouse étroitement la réalité. Le message que je glisse aux jeunes à travers mes histoires c'est que chacun d'eux dispose en lui de toutes les ressources dont il a ou aura besoin.

Mon dernier roman, **La Cavernale (1982)**, roman d'anticipation, traite de l'après-désastre nucléaire où les jeunes apprennent à se tirer des problèmes de la vie par leurs propres moyens. Je cherche à divertir et à amuser tout en apportant les réponses que les jeunes attendent.



**Marie-Andrée Warnant-Côté auteur québécoise.**

Commentant un article de **Newsweek** (15 avril 1985) sur les causes du manque d'intérêt pour la lecture chez les jeunes, la conférencière s'est dite d'accord avec la conclusion du chroniqueur. "C'est bien depuis qu'on n'apprend plus de poèmes et fables par coeur que le goût pour la lecture est nettement en baisse."

Le matin, Madame Warnant-Côté avait visité quelques écoles. "A Madelein d'Houet," a-t-elle poursuivi avec entrain, "j'ai été comblée. Les enfants étaient vraiment en "état d'attente" et leurs questions m'ont permise d'aller plus loin que d'habitude et de parler non seulement de la psychologie de mes personnages mais d'eux-mêmes et de leurs préoccupations."

Par ces rencontres avec les écoliers l'écrivain a cherché à montrer comment on peut incorporer la littérature dans la classe en se servant des livres pour commencer à traiter d'un thème.

D'origine belge, Madame Warnant-Côté est l'auteur de plusieurs autres récits, contes ou romans: **Des dieux et des hommes (1982)**, sur la mythologie grecque; **Une fleur m'a dit (1978)**, adaptation de la série télévision d'Henriette Major ("mon mentor en littérature"); **L'enchanteur du pays d'Oz (1977)**, adaptation de "The Wizzard of Oz" ("quel bijou ce conte") et **Les tours de Maître Lapin (1976)**.

Depuis 1982, elle travaille chez l'éditeur **Mondia** à la préparation d'une nouvelle méthode d'enseignement du français en 5e année, "série de textes sur les diverses formes du discours et de monographies sur la sorcellerie et les grandes migrations," ouvrage qui sera publié cette année.

Le lendemain, l'auteur se rendait à Edmonton.



# CBXFT cette semaine

### Samedi 11 mai

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 Letty
11h00 Les héros du samedi
12h00 La semaine parlementaire à Ottawa
13h00 Univers des sports
15h00 Ciné-famille
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey
20h30 Raid le Cap terre du feu
21h00 Impacts
22h30 Téléjournal
22h40 Télé-Sélection: Le cauchemar aux yeux vert

### Dimanche 12 mai

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilou
09h30 Livre ouvert
09h45 Les paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Propos et confidence
11h30 Baseball des Expos: Atlanta à Montréal
14h00 La révolution nucléaire
15h00 Magazine de la semaine verte
16h00 Par les chemins d'Ambroise
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Les surtaxés
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: à communiquer
20h00 Les beaux dimanches: Yves Duteil
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: L'île heureuses
23h15 Ciné-Club L'arbre aux sabots

### Lundi 13 mai

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première Edition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Les tiens, les miens et le nôtre
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Reily l'As des Espions
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
22h50 Cinéma: Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescault

### Mardi 14 mai

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 De biens belles choses
11h30 Yogi & Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma:La nuit ensoleillée
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 Grand Papa
17h30 Ce soir
18h00 La Soirée du hockey
20h30 Le testament
21h30 Avis de recherche
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: Viva Maria

### Mercredi 15 mai

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Bobino
17h00 Fraggle Rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Avis de recherche
19h30 Le parc des braves
20h00 A communiquer
21h00 Lautrec '85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Au dela de l'Amour

### Jeudi 16 mai

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Karino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Rendez-vous à Bray
16h30 Traboulidon
17h00 Le naturaliste en campagne
17h30 Ce soir
18h00 La soirée du hockey:
20h30 Pare-Chocs: Défi '85
21h30 Génies en herbe
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: L'ile des adieux

### Vendredi 17 mai

09h45 A votre rythme
10h00 Passe partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
11h30 Les Héritiers
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Prince noir
16h00 Bobino
16h30 L'escapade
17h00 Télé 5: l'aéropostale
18h00 Ce soir
19h00 Avis de recherche
19h30 A plein temps
20h00 Hors Série:Et la vie continue
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinéma: Sérafino ou l'amour au camp

# LES PETITES ANNONCES

**A VENDRE** 2 lits double et queen usagés, 50$ chaque. Contactez Nicole au 469-0829 ou 474-7492

**A VENDRE** Manteau de chat sauvage pour femme, très propre, grandeur 7-8, 400$. Communiquez avec Monique après 18 heures au 473-4477.

**A VENDRE** Set de salle à diner en bois et chaises en velours, en bonne condition, très bon prix. Tél: 450-1160 après 6 heures.

**A VENDRE** Chevette 1981 - Excellente condition, 51,000 km - 3,200.$. Contactez Nicole à 469-0829 ou 474-7492

**A VENDRE** Dodge diplomat 1981 - 4 portes nouveaux freins avant et arrière, dégeleur arrière, excellente condition 6,750.$ ou meilleure offre. 436-98él après 18 heures.

**A VENDRE** Machineà laver la vaiselle de marque MacLarry. Seulement 6 mois de service; Portative. Tente roulotte, Tru-Line. 350$ ou meilleure offre tél: 484-7109

**CHAUFFEUR** Offre mes services comme chauffeur pour vous déménager au Québec. Au plus tard le 20 mai. 431-0017 (soirée), 469-8213 (jour) 439-3710.

**GARDIENNE** Gardienne bilingue- location: près de la Faculté St-Jean, pour plus de renseignements, composez 466-1050 et demandez Nicole

**GARDIENNE** J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

**GARDIENNE** Maman désire garder enfants chez elle du lundi au vendredi 25e avenue et 79e rue. Jeanette 465-2373.

**GARDIENNE** Expérience en garderie à la maison à temps plein ou partiel. 450-1701, Josée White.

**GARDIENNE** J'offre mes services pour garder des enfants dans la région North Jasper. Contactez Cindy au 489-0992

**GARDIENNE** Femme veux garder des enfants de deux ans en montant durant la semaine. Millwoods 463-9576.

**MUSIQUE** Donnerais des cours privés de guitare et de basse. Populaire, classique et jazz. Je suis diplômé en musique, j'ai quinze ans d'expérience. Tél: 465-4984 Yves Lévesque.



# CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



## OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

# AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

### Pipe Line Interprovincial Limitée
### Répartition de l'espace pipelinier

L'Office national de l'énergie a décidé de tenir une audience publique, conformément au paragraphe 20(3) et à la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, afin d'examiner l'opportunité de continuer l'application des modalités des tarifs de la société Pipe Line Interprovincial Limitée (PIL), en ce qui concerne la répartition de l'espace parmi les expéditeurs sur son réseau d'oléoducs, aux fins de l'acheminement de pétrole destiné aux marchés intérieurs et d'exportation. L'audience débutera le lundi 27 mai 1985, à 13h., dans la salle d'audience de l'Office.

L'audience sera publique et aura lieu afin d'obtenir la preuve et les opinions pertinentes des parties intéressées, des groupes, des organismes et des sociétés.

Toute personne qui désire intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier un exemplaire à la société PIL (Suite 3740, 1 First Canadian Place, Toronto (Ontario) M5X 1A9).

La date limite pour recevoir les interventions écrites est le 13 mai 1985. Le Secrétaire publiera par la suite une liste des intervenants.

Les renseignements sur les procédures concernant la présente audience (lettre du 18 avril 1985 de l'Office et instructions concernant la procédure: MH-3-85) sont disponibles en français et en anglais, en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au bureau de distribution de l'Office au numéro (613) 992-3972.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

*18 avril 1985*

## Camp d'été
### Rencontre Jeunesse

L'ACFA régionale de Bonnyville cherche à combler les postes suivants pour son camp d'été:

- Directeur(trice) juin, juillet et août
- Cuisinier(e) juin 2 semaines, juillet et août
- Aide-cuisinier(e) juillet et août
- 4 moniteurs(trices) juillet et août

Veuillez soumettre votre résumé et application **avant le 17 mai à:**

**Comité des camps**
**Rencontre Jeunesse 1985**
**C.P. 414**
**Bonnyville, Alberta**
**T0A 0L0**

Composez le 826-5275 pour des renseignements supplémentaires.



L'Association d'Edmonton Girandole vous présente son 5e spectacle annuel

## "LES JOURS GRAS"

**avec la participation**
**des Etincelle, des Alouettes**
**et des Arc-en-ciel**

**la chorale Father Jan**

**invité spécial: Jacques Chauvin**

à 13h30
dimanche le 12 mai 1985
au théâtre de la Faculté St-Jean
8406 91e rue

Adultes 4.00$
Enfants - (12 ans et moins) 3.00$
age d'er

Réception à suivre

# O'Vertigo

Dans le cadre d'une tournée nationale, la compagnie montréalaise de danse moderne **O'Vertigo** se produira au Théâtre Popicos au mois de mai. **O'Vertigo** donnera deux représentations soit les 9 et 10 mai, 1985 à 20h00 au 8520, 91e rue. L'entrée est de 7.00$ / 5.75$ (étudiants).

Cette compagnie, dirigée par Ginette Laurin, s'est distinguée sur les scènes du Canada et de New York par son "mélange" de danse, gymnastique et théâtralité.

**O'Vertigo;** le mouvement frôle l'agitation intérieure, l'équilibre côtoie le vertige et l'humour émerge d'une profonde réflexion.




# SACHEZ VOS ROUTES



L'information la plus complète au sujet du "Edmonton Transit" se trouve dans le **"Spring / Summer Transit Guide"**, tout justement sorti de presse. Vous reconnaîtrés par sa couverture en couleur dépeignant le Tramway Numéro Un au parc Fort Edmonton. Prennez en un gratuitement à l'une ou l'autre de plus de 100 locations:

* Centres d'achat et magasins à rayons
* Dépanneurs et kiosques à journaux
* Centres d'informations aux Collèges / Universités
* Hôpitaux
* Toutes les succursales de la Bibliothèque municipale
* Bureaux des voies ferrées et des compagnies aériennes
* Kiosques d'information touristique
* Centres pour citoyens d'âge d'or
* Plus de 40 hôtels et môtels d'Edmonton
* Hôtel de ville
* Centre d'information pour clients du "Edmonton Transit" Station Churchill du LRT
* Centre d'information au centre-ville du "Edmonton Transit", 100 A rue sur l'avenue Jasper
* Garages "Edmonton Transit"
* Bureaux du "St-Albert et Sherwood Park Transit"

"Apprenez à connaître vos routes" avec le "Transit Guide"!


**Edmonton transit**



Commission Culturelle Fransaskoise

est à la recherche d'un (e)
**Directeur (trice) général (e)**

**RESPONSABILITES:**

Sous l'autorité du Bureau de direction, le (la) Directeur (trice) général (e) s'occupe de l'administration générale et de la planification des activités de l'organisme.

**FONCTIONS:**

- Gestion du personnel
- Administration des budgets
- Planification des programmes et projets
- Evaluation et rapports d'activités

**EXIGENCES/QUALIFICATIONS:**

- Formation universitaire en récréologie ou l'équivalent
- Connaissance du milieu francophone minoritaire
- Compétence en gestion, administration
- Connaissance des deux langues officielles
- Expérience du financement public un atout

**LIEU DE TRAVAIL:**

Régina

**SALAIRE ANNUEL:**

A négocier selon l'expérience

**ENTREE EN FONCTION:**

Le 1er août 1985 au plus tard

**DATE LIMITE DU CONCOURS:**

Le 23 mai 1985

Faites parvenir votre candidature et votre curriculum vitae à:

**M. Arthur Denis**
**Président de la Commission**
**Culturelle Fransaskoise**
**Case Postale 12**
**St-Denis, Saskatchewan S0K 3W0**



32 98

# À PROPOS D'ARGENT

Margaret Lemay

## Quand acheter des actions?

(NC) — À quel moment dois-je commencer à m'intéresser au marché des actions?

Beaucoup de gens se posent cette question lorsqu'ils entendent parler de personnes qui font fructifier leurs économies par l'achat d'actions ou par des placements auprès de sociétés de fonds mutuels et qui, par le fait même, bénéficient de dégrèvements appréciables pour dividendes et gains en capital.

Ces personnes présentent des caractéristiques générales communes. Répondez-vous à ces critères?

1. Vous détenez des placements sûrs (comptes d'épargne, certificats de placement garanti, Obligations d'épargne du Canada, etc.) qui vous rapportent 1000$ d'intérêt par an. Comme Revenu Canada a fixé à 1000$ la déduction maximale pour intérêts, il est tout à fait logique de bénéficier le plus possible de ces placements à faible risque qui vous assurent une certain sécurité matérielle.

2. Vous disposez d'économies supplémentaires qui ne sont affectées à aucun usage particulier, comme l'achat d'une maison ou la préparation de la retraite. Vous avez besoin de cet argent; ne prenez donc pas de risques inutiles.

3. Vous profitez au maximum des régimes enregistrés d'épargne-logement et d'épargne-retraite; ce sont là des abris fiscaux de tout premier ordre. Rappelez-vous que, dans le cas de l'épargne-retraite, c'est la sécurité qui compte avant tout; de plus, comme vos économies sont entièrement protégées, il n'y a pas lieu de rechercher des dégrèvements pour dividendes et gains en capital. Pourquoi alors courir un risque inutile en achetant des actions? Si vous désirez accroître le rendement de votre REER, la plupart des spécialistes vous recommanderont des actions privilégiées de premier ordre ou des obligations de haute qualité émises par l'État ou des sociétés, en plus des certificats de placement garanti précités.

4. Vous disposez du temps et de la patience nécessaires pour suivre l'évolution de votre portefeuille. On s'accorde souvent à dire qu'une grande part des gens qui achètent des actions n'ont tout simplement pas les dispositions voulues. Sachez qu'il vous faut de la discipline, de la persévérance et ... des nerfs à toute épreuve.

Si vous répondez à ces quatre critères, vous auriez probablement intérêt à diversifier vos placements en achetant des actions vous-même ou en vous adressant à des sociétés de fonds mutuels. Il n'est pas dit que vous ferez fortune, mais vous pouvez accroître le rendement de vos placements et bénéficier d'avantages fiscaux intéressants.

**Margaret Lemay gère le Service d'information auprès du consommateur à la Banque de Montréal.**

# Députés francophones hors Québec



**N.D.R.L. - Le Franco publie une série d'article sur les députés francophones hors Québec qui siègent aux Communes. Cette semaine:**

**Bernard Valcourt, P.C.**
**député de Madawaska-Victoria**
**élu pour la première fois en 1984.**

A trente-deux ans, ce jeune député aux allures de François Truffaut semble sortir tout droit du film "Les quatre cents coups." Il est fougeux, comme on dit. Il a de l'humour, de l'esprit, est Acadien pure laine et même un peu impatient. Pourtant élevé dans un pays de tradition libérale, il a rejoint les rangs conservateurs à l'instigation de celui qu'il appelle le père de la politique acadienne, Jean-Maurice Simard (ministre dans le cabinet Hatfield), qui l'a conduit, et des milliers avec lui, à militer et à trouver leur place dans le parti conservateur.

Passionné de politique, il fait des études dans ce domaine à l'Université de Moncton et il s'embarque à fond dans le mouvement d'émancipation des Acadiens en militant dans la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Le nationalisme est en pleine effervescence; le Québec fait avorter la conférence de Victoria; à Moncton on se rallie au cri de l'Acadie, l'Acadie!

Président du Conseil des Etats généraux de l'Acadie, Bernard Valcourt vit les déchirements, les revendications et les attentes quelquefois romantiques de ceux qui l'entourent. Il assiste à la naissance du parti acadien qui ne prendra jamais de véritable envol. Cet homme de la forêt, comme il se qualifie, est trop terre à terre pour ne pas chercher une voie plus réaliste pour l'épanouissement de son peuple. Préparé comme peu d'autres, la vie politique n'est qu'un aboutissement naturel pour ce porte-parole tout désigné d'une Acadie nouvelle.

Gouverneur de l'Université de Moncton, il connaît les besoins en matière de formation et il a vu les effets souvent catastrophiques du chômage. Il veut rétablir la confiance, rendre le gouvernement accessible, plus disponible. Il donne l'impression de vouloir tout faire, et sans plus attendre. "Il faut prendre sa place, dit-il, comme francophone, comme Acadien il n'y a rien qu'on puisse faire." Bernard Valcourt semble bien décidé à prouver ce qu'il avance. "Mes électeurs m'ont signé un chèque en blanc, ajoute-t-i, il faut que je le mérite chaque jour". L'Acadie peut être rassurée, il y a quelqu'un à Ottawa qui crie "Réveille"

*Nécrologie*

# Edouard Pomerleau

Monsieur Edouard Pomerleau "natif d'Edmonton", est décédé à l'hôpital Charles Camsell; le 10 mai 1985, à l'âge de 82 ans et 10 mois, après une très longue maladie.

Son père Joseph Napoléon est né à Ste-Marie de Beauce, Québec. Il était l'ancien propriétaire de l'Hôtel Richelieu.

Sa mère Eliza Bourret était de Rhode Island, Massachusettes.

De 7 à 12 ans Edouard fit ses études au Couvent de Morinville, dirigé par les soeurs des Filles de Jésus. Ensuite il fût transféré au Collège des Jésuites jusqu'à l'âge de 17 ans.

Edouard laisse pour pleurer sa perte, sa chère épouse Eugénie après 58 ans de mariage, un garçon Joseph Edouard (Ted), trois filles, Mme David Webb (Thérèse), Mme Anderson (Estelle), Mme Ted Nieuwendyk (Irène) ainsi que 10 petits-fils et deux arrières petits-fils, des neveux, des nièces, cousins et cousines et une belle-soeur.

Les prières pour le repos de son âme eurent lieu à la maison funèbre de Connelly-McKinley; les porteurs étaient ses cinq petits-fils et Ted Nieuwendyk (gendre)

Le service funéraire a eu lieu le 13 avril, à l'Eglise St-Joachim où Edouard a été baptisé. Ce fut dès lors la Paroisse de la famille Pomerleau.

Le Révérend père Maurice Beauregard célébra la messe de la Résurrection accompagné du Révérend père Georges Chevrier, un grand ami de Monsieur Pomerleau.

On remarquait au sanctuaire le Révérend père Campagne et le frère Guillaume Létourneau tous deux apportaient la Sainte communion pour un nombre d'années à la résidence d'Edouard.

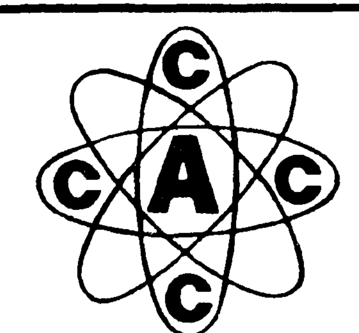
Les membres de la Chorale St-Joachim sous la direction de Mme Annette Pépin à l'orgue - nous voulons leur adresser nos remerciements et l'expression de notre reconnaissance. A Soeur Yvette Pépin "soliste", qui nous témoigna avec du beau chant très approprié et très consolant, durant le commencement de la messe; jusqu'à la fin. - "Un grand merci de la famille et une grande reconnaissance."

Le Révérend père Chevrier a prononcé l'Eulogie funèbre du défunt.

Edouard a été inhumé au cimetière Ste-Croix à Edmonton.

La famille désire remercier tous ceux et celles par leurs offrandes de messes et aussi les dames qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès d'Edouard.

Nous sommes très reconnaissants.



# CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION

*Vos intérêts économiques*

# Schéma du mouvement coopératif

Organisme qui établit la coordination et la synthèse de ce qui contribue effectivement à favoriser la croissance et le développement positifs des coopératives à l'échelle mondiale.

**Alliance coopérative internationale**

↑

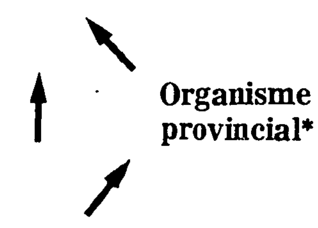
Promouvoir la coopération pour le développement socio-économique de la communauté francophone au Canada.

**Conseil canadien de la coopération**

↑

Voir au développement socio-économique de la communauté franco-ontarienne par l'application des principes coopératifs.

**Conseil de la coopération d'Ontario**



Organisme de services chargé de favoriser le développement et de coordonner les activités de ses membres affiliés.

**Organisme provincial***

Une société coopérative est une entreprise constituée et dirigée par une association d'usagers, appliquant en son sein la règle de la démocratie et visant directement au service à la fois de ses membres et de l'ensemble de la communauté.

**Coopératives**



**Membres**

* Certains secteurs de coopératives se regroupent au niveau provincial tel le secteur des coopératives d'épargne et de crédit.



Transports Canada / Transport Canada

## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ou services mentionnés ci-après, adressées au **Directeur régional, Matériels et Services de contrat, région de l'Ouest, Transport Canada, salle 6-19, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossé avec le nom et le numéro du projet seront reçues **jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du bureau ci-haut, téléphone 420-3932, télex 037-2469.

**DOSSIER: M4607**

**PROJET:** PROTECTION DE PENTE "RIP RAP" BOUT DE PISTE 30 A L'AEROPORT D'AKLAVIK, AKLAVIK, T.N.-O.

Les travaux consistent à enlever les gibiers et à placer 3000m3 de "Rip Rap".

Date limite: **28 mai 1985**

Dépôt: **aucun**

Informations techniques:

**Hugo Buttau, téléphone 420-3920**

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., succursale Vancouver; au service des plans de construction-Vancouver; et à l'Association de la construction des T.N.-O.

**INSTRUCTIONS**

Pour être considérée chaque offre doit être présentée sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée par le cautionnement spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions devraient être soumise dans les enveloppes fournies.

Le ministère n'acceptera pas nécéssairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä



Travaux publics Canada / Public Works Canada

## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

**PROJET**

**No. 600377 - pour Parcs Canada**
**Parc National Jasper, Alberta**
**Surface en asphalte, km 0 - 3.88**
**Chemin Whistler Mountain et km 0.02 - km 2.52 chemin Pyramid Lake**

Date limite: **24 mai 1985**

Dépôt: **50$**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, s.e., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B., et peuvent être étudiées aux bureaux de l'Association des Routiers à Edmonton, Alberta et Vancouver, C.-B.

Pour de plus amples informations communiquer avec:

**M. E. Viddal**
**Directeur de projet**
**tél: (403) 420-3229**

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécéssairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canadä




Travaux publics Canada / Public Works Canada

## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées aux Chef, politique et administration des contrats, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925-109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, heure avancée des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission au bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

**PROJET**

**No 800041 (038826) - pour AGRICULTURE CANADA**
**Lethbridge (Alberta)**
**Station de recherches de Lethbridge**
**Installation à milieu contrôlé**

Date limite: **le 20 juin 1985**

Dépôt: **250$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e avenue s.-e., Calgary (Alberta); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Fédéral, pièce 201, 269, rue Main Winnipeg (Manitoba); 4900, rue Young, Willowdale (Ontario). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary et Lethbridge (Alberta), Vancouver (C.-B.), Régina et Saskatoon (Saskatchewan), Winnipeg (Manitoba) et Willowdale (Ontario).

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions de Lethbridge, 2918, 7e rue n., Lethbridge (Alberta) au plus tard à 14h00, heure avancée des Rocheuses, le lundi 17 juin 1985, conformément aux dispositions du document intitulé: "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral), daté du 7 août 1981".

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

CN

## Avis de vente

Les offres dans une enveloppe scellée clairement indiquée soumissions cachetées #4150-85-019(S) seront reçues jusqu'à midi, 24 mai 1985 par M. A. Stevenson, directeur régional - Approvisionnement et Matériaux, Canadian National, 26e étage, 10004 104 rue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, pour l'achat et l'enlèvement de la propriété des voies ferrées de:

une seule grue des voies ferrées de 100 tonnes et autonome, unité CN # 50104 complète avec camion, corps et mât de charge. Moteur de chenille diesel D333. Poid approximatif 199,500. La grue est située au Sentier Clader, Edmonton, Alberta.

Une inspection de la grue ci-haut mentionnée peut se faire en communiquant avec:

**M. J. R. Fraser**
**Gérant, automobile**
**Complexe des réparations Calder**
**11800 Yellowhead Trail**
**Edmonton, Alberta**
**Tél: (403) 421-5250**

Les conditions de la vente seront de "tel-quel, où ils sont" F.O.T. Edmonton, Alberta. Les enchériseurs choisis devront faire leur paiement au complet immédiatement après avoir été notifiés de l'acceptation de l'offre et avant l'enlèvement. La grue doit être enlevée dans les dix (10) jours qui suivent la conclusion de la vente.

Les dépôts d'offres ne sont pas nécessaires. L'offre la plus élevée ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée. Le nom de l'enchériseur, son adresse et numéro de téléphone doivent clairement paraître sur l'offre soumise.

**Pour: A. Stevenson**
**Directeur régional**
**Approvisionnement et Matériaux**

## mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | | ■ | |
| 2 | | | | | | | | | | ■ | | |
| 3 | | | | | ■ | | | | ■ | | | |
| 4 | | | | ■ | | | | | | | | |
| 5 | | | ■ | | | | | | | ■ | | |
| 6 | | ■ | | | | | | ■ | | | ■ | |
| 7 | ■ | | | | | | ■ | | | | | |
| 8 | | | | ■ | | | | | | | | ■ |
| 9 | | | | ■ | | | | | | | ■ | |
| 10 | | | | | ■ | | ■ | | ■ | | | |
| 11 | | | | | | ■ | | ■ | | | | |
| 12 | | | ■ | | | | | | | ■ | | |

HORIZONTALEMENT *-S.O.P*

1 — Qui engendre.
2 — Professeur de théologie d'une cathédrale (pl.) — D'un verbe gai.
3 — Prit note de. — Poss. — Point cardinal.
4 — Allez (latin). — Femme qui ment facilement.
5 — Champion. — Affirmer ce qu'on sait être faux. — Article espagnol.
6 — Débit. — Lui.
7 — Salaire. — Vieilles.
8 — Pieu aiguisé d'un bout. — Gloire.
9 — Canton suisse. — Oter les noeuds de.
10 — Teinte, couleur. — Plate-forme flottante.
11 — Qui reçoit des leçons. — Dernier repas.
12 — Symb. chim. — Continent. — Règle double.

VERTICALEMENT

1 — Qui dépend de la nature de la personne. — Non mélangées.
2 — Quote-part (pl.). — Faculté naturelle de parler.
3 — Signe, mémoire. — Grand sac.
4 — Roi d'Israël. — Eau salée. — Epouse d'Adam.
5 — Coups de baguette. — Labiacée odorante. — Du verbe avoir.
6 — Soins.
7 — Trois fois dix. — Lac au Soudan. — Lac des Pyrénées.
8 — Estonie. — Orifice du rectum.
9 — Usage. — Construite. — Dém.
10 — Connaissance d'une chose. — Appât factice.
11 — Adresse, finesse pour tromper. — Inf. — Fin de participe.
12 — Qui remplit ses engagements (pl.). — Prophète.

## mots cachés

12 lettres cachées

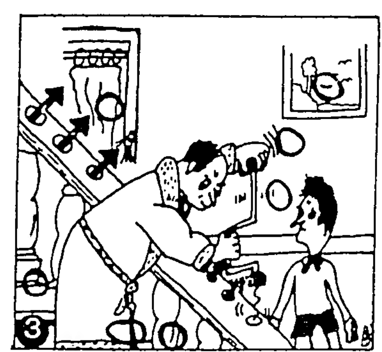
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | E | U | A | E | V | U | O | N | E | U | R | O | N | E | T |
| 2 | T | E | R | E | E | I | R | E | D | R | U | O | T | E | A |
| 3 | I | C | A | R | A | T | C | I | M | E | T | E | R | R | E |
| 4 | C | N | E | U | E | G | A | H | P | O | R | C | E | N | N |
| 5 | E | I | I | G | R | A | S | C | O | A | S | E | S | O | O |
| 6 | C | R | O | I | X | E | R | E | R | T | N | S | S | I | I |
| 7 | A | P | S | F | I | E | I | M | T | U | E | S | E | S | T |
| 8 | F | P | N | N | S | N | I | M | E | L | C | E | I | S | A |
| 9 | E | I | T | S | A | N | Y | D | U | A | I | R | S | E | L |
| 10 | R | N | E | M | R | O | N | C | O | S | A | P | S | F | L |
| 11 | P | C | I | A | P | E | U | S | P | L | E | E | N | N | E |
| 12 | O | E | M | E | G | B | I | A | E | I | E | T | E | O | P |
| 13 | I | E | C | E | R | N | S | E | I | D | E | M | O | C | E |
| 14 | R | H | L | E | U | M | O | I | D | E | R | C | R | E | M |
| 15 | E | N | R | S | E | L | U | L | L | E | C | A | R | T | E |

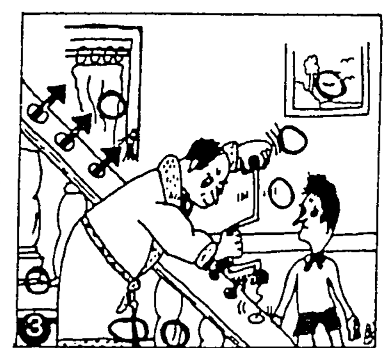
Arme
Carat
carte
cécité
cellule
cens
chien
cimeterre
comédie
confession
croix
Dynastie
Elucubrer
épellation
étourderie
Figure
Gras
gris
Idée
Légende
Manie
mélodie
mercredi
Nécrophage
neuron
norme
nouveau
Péché
pince
poète
poire
porte
préface
presse
prince
Râle
ramer
rareté
Salut
sein
siècle
sinus
soie
spasme
spleen
Tresse

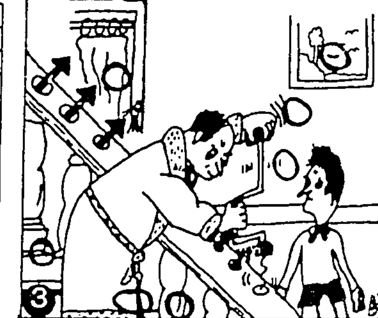
## solutions



| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | V | I | V | E | M | E | N | T | ■ | C | A | P |
| 2 | ■ | V | I | V | A | C | E | ■ | K | E | R | R |
| 3 | V | ■ | F | O | U | L | E | R | ■ | P | I | E |
| 4 | I | V | ■ | E | V | A | S | E | S | ■ | E | S |
| 5 | V | E | R | ■ | E | T | ■ | S | O | I | N | S |
| 6 | I | N | E | S | ■ | S | A | P | I | N | ■ | E |
| 7 | F | I | ■ | P | O | ■ | M | I | R | E | R | ■ |
| 8 | I | E | N | A | ■ | T | I | R | E | S | ■ | T |
| 9 | E | L | U | ■ | P | A | T | E | E | ■ | O | R |
| 10 | R | S | ■ | M | U | R | I | R | ■ | L | E | O |
| 11 | A | ■ | C | O | R | D | E | ■ | P | A | R | I |
| 12 | ■ | N | I | T | E | E | ■ | R | I | S | E | E |











## Paroisses francophones

# Messes du dimanche

**Immaculée Conception**
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

**Ste-Anne**
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

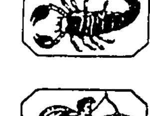
**St-Thomas d'Aquin**
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

**St-Joachim**
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

**Ste-Famille à Calgary**
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi





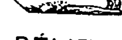












# VOTRE HOROSCOPE

**BÉLIER**
du 21 mars au 20 avril
Une légère amélioration dans votre vie sur le plan du coeur. Une amélioration qui se traduira par un soutien plus direct de la part de la personne qui vous aime et une plus grande compréhension.

**TAUREAU**
du 21 avril au 20 mai
Un geste ou une parole d'une personne qui vous aime vous mettra en colère. Vous aurez l'impression que l'on ne vous aime pas aussi intensément que vous le souhaitez et qu'on ne vous apporte pas tout le soutien attendu.

**GÉMEAUX**
du 21 mai au 21 juin
Votre sens de la réalité et votre dynamisme vous permettront non seulement de vous faire apprécier par la personne qui vous aime mais aussi de prendre des initiatives heureuses qui lui remonteront le moral.

**CANCER**
du 22 juin au 22 juillet
Les astres protégeront votre vie sur le plan du coeur et rien de désagréable ne devrait se produire si vous prenez la résolution de démontrer de la franchise; c'est en effet, le seul risque de discorde.

**LION**
du 23 juillet au 23 août
Vos nerfs risquent de vous jouer des tours. Si vous savez utiliser le dynamisme et le pouvoir sur les êtres que les astres vous offriront, il est hors de tout doute que vous obtiendrez des résolutions étonnantes.

**VIERGE**
du 24 août au 22 sept.
Vous aurez envie de faire confiance à tous et à toutes. Vous vous sentirez en accord avec la personne qui vous aime et vous serez heureux de cette communion d'idées qui vous permettra de mieux vous comprendre.

**BALANCE**
du 23 sept. au 23 oct.
Le climat sentimental ne sera pas excellent. Vous serez à la merci de vos nerfs. Les petits évènements contrariants de l'existence vous sembleront énormes et vous aurez du mal à conserver votre calme et votre lucidité.

**SCORPION**
du 24 oct. au 22 nov.
Sentimentalité heureuse. Il vous sera facile d'harmoniser vos rapports avec la personne aimée. Il vous est conseillé de vous laisser aller aux mouvements de générosité et de clémence auxquels les astres vous inviteront.

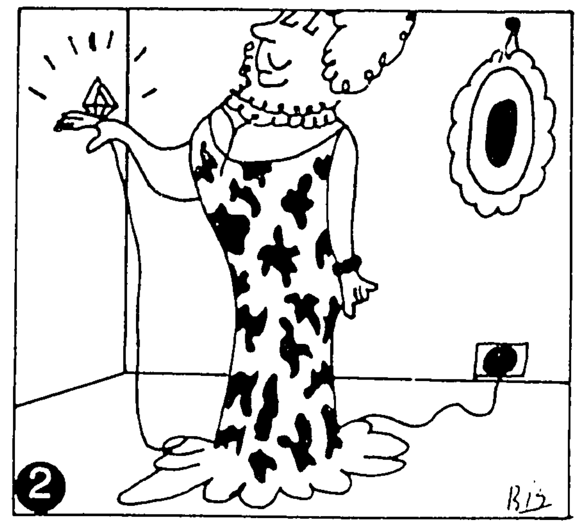
**SAGITTAIRE**
du 23 nov. au 21 déc.
Il vous sera difficile de faire la paix en vous-même et d'être aussi compréhensif et aussi généreux envers la personne qui vous aime. Des soucis, un peu d'énervement vous inciteront à réagir avec brusquerie.

**CAPRICORNE**
du 22 déc. au 20 janv.
Votre vie sur le plan du coeur sera plus calme mais cela ne veut pas dire que l'harmonie et la bonne humeur régneront par miracle autour de vous. Il faudra que vous fassiez effort de compréhension pour déjouer les écueils placés.

**VERSEAU**
du 21 janv. au 19 fév.
Il vous faudra faire preuve de tact et de souplesse. Quelques remous sont à craindre et la personne qui vous aime aura tendance à se montrer dure, cassante. Vous ne saurez pas comment réagir et vous vous sentirez triste.

**POISSONS**
du 20 féve. au 20 mars
Ne vous entêtez pas quand vous sentirez que la personne aimée met un point d'honneur à défendre son point de vue. Quelques embûches vous sont réservées dans le domaine sentimental.

## jouez avec nous



Trouvez les 7 erreurs

# "Les bénévoles, force de la francophonie Albertaine"

EDMONTON - Il n'est pas exagéré de dire qu'en Alberta il y a de 400 à 500 bénévoles qui font fonctionner les différents organismes franco-albertains...

Qu'on pense aux ACFA régionales avec leurs innombrables comités, aux bureaux d'administration des caisses populaires, aux organismes culturels comme le Théâtre français ou Héritage franco-albertain, aux comités paroissiaux, aux associations de parents francophones, etc... En fait, il est fort probable qu'on dépasse les 500 francophones bénévoles en Alberta.

Sans ces personnes, on peut vraiment se demander où serait notre francophonie albertaine. Y en aurait-il même une?

Les bénévoles sont les visionnaires qui donnent à nos organismes leurs grandes orientations, qui leur proposent l'idéal à atteindre; les bénévoles, ce sont les leaders qui entraînent à leur suite tous ceux et celles qui acceptent de partager cette vision; les bénévoles ce sont les prophètes qui savent prévoir les mécanismes nécessaires pour maintenir chez nous le fait français envers et contre tous; les bénévoles, ce sont les commandos qui n'hésitent pas à "s'embarquer" dans des projets à première vue impossibles; les bénévoles, ce sont aussi les chiens de garde qui s'assurent que les droits de leurs compatriotes sont respectés intégralement.

Pour tout dire, les bénévoles constituent la force de la francophonie albertaine, sa ressource indispensable.

Nous pouvons cependant nous demander si cette force est utilisée à son maximum; s'il n'y a pas une partie importante de cette énergie qui est perdue, gaspillée... Cela arrive parfois, surtout si certains bénévoles s'engagent de façon irréfléchie, sans se rendre compte que leur engagement aura des répercussions sur celui des autres, ou sans se rendre compte que ce genre d'engagement, même s'il n'est pas rémunéré, comporte des obligations réelles.

Les quelques questions qui suivent veulent précisément aider les bénévoles à faire une auto-évaluation de leur engagement, ou à tout le moins provoquer chez eux une réflexion utile.

## I) Auto-évaluation des bénévoles qui assument des postes de commande (par exemple les présidents, les responsables, etc)

- *Est-ce que je considère ma responsabilité d'abord et avant tout comme un service à mon organisme et à ma communauté?*
- *Est-ce que j'ai pris le temps d'étudier à fond le(s) dossier(s) de l'organisme dont je suis responsable?*
- *Est-ce que j'ai pris le temps d'étudier les statuts et règlements de l'organisme dont je suis responsable?*
- *Est-ce que j'ai pris le temps d'étudier l'historique de l'organisme dont je suis responsable?*
- *Est-ce que j'ai pris le temps de me familiariser convenablement avec les procédures de réunions?*
- *Est-ce que j'ai pris le temps de rencontrer chacun des bénévoles de mon organisme afin de connaître leurs goûts et leurs talents particuliers?*

## II) Auto-évaluation des autres bénévoles qui servent sur des exécutifs, des comités, des bureaux de direction, etc...

- *Est-ce que j'ai offert mes services parce que je crois profondément dans les valeurs que véhicules l'organisme pour lequel je travaille?*
- *Est-ce que je suis capable d'oublier (ou de sacrifier) mes intérêts personnels en faveur de ceux de mon organisme?*
- *Est-ce que je comprends parfaitement bien le mandat de l'organisme (ou du comité) pour lequel je travaille et le rôle que je suis appelé à y jouer?*
- *Est-ce que je comprends bien le rôle des employé(e)s de mon organisme par rapport à ceux des bénévoles?*
- *Est-ce que je m'efforce d'obtenir des postes ou de jouer des rôles qui correspondent bien à mes compétences, à mes talents ou à mes goûts?*
- *Est-ce que j'assiste toujours aux réunions à moins d'empêchements sérieux?*
- *Est-ce que je suis toujours à temps aux réunions afin de ne pas faire perdre de temps aux autres?*
- *Est-ce que je lis toujours la documentation qu'on me fait parvenir avant les réunions pour éviter toute perte de temps?*
- *Est-ce que j'ai pris le temps de bien renseigner sur les procédures de réunions?*
- *Est-ce que je suis très conscient(e) de la nécessité de travailler en équipe?*
- *Est-ce qu'aux réunions je fais des efforts pour écouter ce que disent les autres et les comprendre même si je ne partage pas leurs idées?*
- *Quand je ne comprends pas ce qui est discuté aux réunions, est-ce que je pose des questions pour être sûr(e) de bien comprendre ce dont on parle?*
- *Est-ce que je m'efforce de participer de façon constructive aux discussions?*
- *Est-ce que je m'efforce toujours de faire connaître mon opinion sur les sujets discutées et de m'assurer que je suis bien compris(e)?*
- *Est-ce que je m'assure d'avoir toujours bien compris avant de voter pour quoi que ce soit?*
- *Est-ce que je vote toujours au meilleur de mon jugement sans égard à la façon dont votent les autres membres de mon comité ou de mon organisme?*
- *Est-ce que je m'abstiens de voter quand je suis en conflit d'intérêt?*
- *Quand les décisions entraînent des dépenses, est-ce que je m'assure toujours, avant de voter, que nous avons les fonds nécessaires pour nous permettre ces dépenses?*
- *Est-ce que je fais tout ce que je puis pour que l'organisme pour lequel je travaille ait la meilleure image possible dans la communauté?*